

Maurice Szafran

# SIMONE VEIL

## DESTIN



Flammarion



# Maurice Szafran

Photo : Annie Assouline.



*Maurice Szafran, 40 ans, journaliste. Il est également l'auteur, seul ou en collaboration, de plusieurs livres politiques.*

## SIMONE VEIL DESTIN

Issue d'une famille juive profondément française et républicaine, Simone Jacob fait preuve très jeune d'une personnalité exceptionnelle. Une personnalité que le destin met à l'épreuve, lorsque la sauvagerie nazie la conduit, à dix-sept ans, avec sa mère et sa sœur aînée, dans le camp d'extermination d'Auschwitz. Elle en revient avec une volonté farouche de témoigner.

Mariée, mère de famille, sa vie publique commence au ministère de la Justice, où elle est chargée des prisons. Confrontée aux atrocités de la guerre d'Algérie, elle prend une part essentielle au sauvetage des prisonnières. De la cause des femmes, elle fait ensuite son combat quand, ministre de la République, elle obtient en 1974 la légalisation de l'avortement, véritable révolution des mœurs dans ce pays.

Pourquoi Simone Veil est-elle si populaire ? Pourquoi tant de Français, d'origines politiques, culturelles ou religieuses si différentes, se reconnaissent-ils en elle ? Retracer le destin tragique et superbe de Simone Veil, c'est avant tout comprendre l'Histoire de ce siècle.



9 782080 666765

FF 6676

Couverture :  
D.R.

120,00 FF



DEUXIÈME PARTIE

LA MESSAGÈRE



Le 10 septembre 1945, moins de quatre mois après son retour d'Auschwitz et de Bergen-Belsen, Milou Jacob écrit à Tola Glowinski, l'amie du camp.

« De notre côté, le retour n'a pas été sans tristesse [...]. De mon père ni de mon frère aucune nouvelle, je ne sais pas si nous avons encore le droit d'espérer [...].

« Malgré tout, nous avons repris la vie et notre maison n'est pas triste, comme on pourrait le croire. Ce n'est pas ce que souhaiteraient les absents. Nous allons donc maintenant vivre à Paris [...]. C'est là en somme que nous souhaitons venir avec maman [...]. Tu peux imaginer combien elle est encore avec nous, combien nous en parlons souvent [...].

« As-tu décidé d'oublier le camp, ou bien y penses-tu souvent?

« Pour ma part, j'y pense et j'en parle très souvent, naturellement. Il fait partie de moi maintenant. Et puis il y a un certain nombre de choses qu'il faut empêcher les hommes d'oublier. »



## Revenir

Elle revient. Mais elle est morte, aussi. Une part essentielle d'elle-même a été anéantie. Dans les soupentes de l'hôtel Excelsior à Nice; sous la surveillance des gendarmes français à Drancy; dans l'enfer d'Auschwitz et de Bergen-Belsen. Elle débarque d'un autre monde, d'un trou noir et rien, désormais, ne la ramènera dans le nôtre. Revenir a-t-il d'ailleurs encore un sens? Revenir sans Yvonne que ses filles ont laissée dans la puanteur de Bergen-Belsen? Revenir sans Yvonne pour laquelle Simone s'était tant battue contre le système destructeur, ses rouages, ses pièges tendus pour tuer, éliminer. Témoignage de Suzanne Weissmann, la sœur d'Yvonne Jacob : « Je n'oublierai jamais les premiers mots de Milou, dès leur retour, Milou malade, si malade et si impatiente de se confier : " Simone nous a sauvées; sans elle, nous n'aurions pas survécu. Elle volait dans les cuisines afin de nous nourrir un peu mieux, maman et moi. Sa vie, elle la risquait et s'en moquait. " » Voilà ce que Milou tenait avant tout à certifier. Évoquant les premiers moments du « retour », Simone murmure ces quelques mots : « Chaque jour était un fardeau, je me sentais étrangère. Je ne savais plus rien faire, j'avais besoin de m'occuper à tout prix pour ne pas avoir à réfléchir; coucher dans un lit " normal " me posait problème... » Il y a si peu de temps encore, Simone Jacob partageait, avec huit autres femmes, une planche rongée par la vermine. Sans même qu'elle s'en rende compte, sa confiance glisse du passé



au présent, hier et aujourd'hui confondus dans une même détresse : « Plus rien n'est pareil, plus rien n'a de sens puisque j'ai laissé le personnage le plus important de ma vie : maman. Depuis, je me sens étrangère. » Être heureuse? Est-ce une question qu'elle se pose, Simone, inconsolable, qui porte en elle un chagrin à remplir une vie entière.

Elles reviennent à deux et c'est un « échec » – mot cruel, terrible, injuste surtout – que Simone, jamais, ne surmontera. L'absence d'Yvonne. L'absence irréparable. Songe-t-elle parfois que le sort a été injuste, Yvonne n'étant pas revenue et d'autres, une poignée, en ayant réchappé? Pourquoi tant insister sur cette disparition? Parce que le destin de Simone Jacob va se nouer autour de cette mort-là. Pouvait-il y avoir agonie plus symbolique? Il leur a fallu attendre plus d'un mois dans la boue et les odeurs fétides de Bergen-Belsen avant que les libérateurs organisent un convoi vers Paris. La désorganisation bien sûr, la panique des Alliés découvrant Auschwitz, Maidanek, Treblinka, les chambres à gaz, les fours crématoires et ces monceaux de cadavres. Voilà qui devrait suffire à expliquer cet interminable délai. Les déportés dits « politiques » avaient été rapatriés depuis quelques semaines déjà, les plus prestigieux d'entre eux en avion. Il en est donc qui prévalent sur d'autres. Simone, déportée dite « raciale », découvre ce traitement à deux vitesses quand le train s'arrête, le 23 mai 1945, en gare du Nord. « Nous avons eu le sentiment que nos vies ne comptaient pas alors que, pourtant, il y avait déjà si peu de survivants <sup>1</sup>. » Elles sont conduites sur-le-champ à l'hôtel Lutétia, lieu de rassemblement des rescapés. Les hôtes qui les reçoivent, les médecins qui les examinent s'énervent vite. Comment prendre en charge ces zombies – ils pèsent en moyenne 35 kilos – qui ont « oublié » les règles usuelles de bon fonctionnement de la « société civilisée » : donner des renseignements, remplir un papier, expliquer son cas, s'exprimer à haute et intelligible voix. « J'ai essayé de me souvenir des gestes qu'on doit faire pour reprendre la forme d'un vivant dans la vie. Marcher, parler, répondre, dire où l'on veut aller, y aller. J'avais oublié. Je ne voyais

ni comment m'y prendre ni par où commencer. L'entreprise était hors de mes forces <sup>2</sup>. » Des forces, Simone et Milou n'en ont guère, pas plus que les 592 autres survivants à qui l'on sert dans les salons du vieux palace un premier « vrai » repas. Cela aussi, ils avaient oublié.

« J'ai reçu un appel du Lutétia. On m'a demandé de passer les prendre, voilà tout. » Depuis quelques jours déjà, Suzanne Weissmann n'écoute plus, chaque soir à la radio, la liste des rescapés. Elle peut éviter cette procession devant le Lutétia où chacun « allait d'un rescapé à l'autre, brandissant les photos d'un fils, d'une fille, d'un frère, d'une sœur, d'un père, d'une mère, d'un oncle, d'une tante, d'un neveu, d'une nièce, croyant reconnaître un visage <sup>3</sup> ». Elle sait que Simone et Milou ont échappé au massacre; elle sait le cadavre d'Yvonne déposé sur l'un des bûchers de Bergen-Belsen. Denise Jacob le lui a appris. Résistante, arrêtée puis déportée à Ravensbrück, Denise avait été libérée parmi les premières. Dans le maquis, elle avait su la rafle de toute la famille. Dès le 1<sup>er</sup> mai 1945, Denise la combattante était de retour à Paris, après un court passage à Annecy, place forte de la Résistance où elle fut célébrée en héroïne. « Au moment de la libération du camp, j'ai croisé une jeune fille qui, elle, arrivait d'Auschwitz. J'osais à peine l'interroger. Je craignais trop la réponse. Je lui ai d'abord demandé si elle avait croisé au camp des gens de Nice. Elle m'a dit oui et je me suis... enfuie... Après une nuit d'hésitation, je suis retournée la voir, je lui ai demandé si elle connaissait Simone Jacob... Elle les connaissait, toutes les trois... »

C'est dans une maison affligée, désolée, rue Jean-Baptiste-Dumas, dans ce XVII<sup>e</sup> si désuètement bourgeois, qu'arrivent Simone et Milou. Le sort d'une famille qui, à lui seul, résume le drame, la désespérance juive. Il y a eu la déportation, l'extermination d'Yvonne, d'André, de Jean, et puis ce coup du sort : le 9 avril 1945, André Weissmann est tué sur le front allemand, à Mulaken. L'un des derniers soldats français fauchés. Vingt ans et polytechnicien, amoureux, dit la légende familiale, de Denise. « Il voulait absolument se battre, raconte sa mère. A l'École, il avait déjà cherché à rejoindre des réseaux de



résistance. Il a profité des vacances de Pâques pour s'engager, une huitaine de jours au front. Quarante-huit heures avant son retour, des militaires sont venus nous chercher : « Il faut que vous veniez le voir. » Il n'y avait rien eu à faire, il y tenait tellement... »

Il faut maintenant s'intéresser aux vivants. Milou est à bout de force, rongée par le typhus, le crâne rasé, creusé par les furoncles. L'oncle, médecin, songe à l'hospitaliser dans un service spécialisé. Suzanne s'y oppose : « J'étais persuadée qu'elle en mourrait. Nous avions une maison de campagne, à quelques kilomètres de Paris, dans l'Oise, et j'avais obtenu que, chaque jour, un fermier voisin amène du lait et des œufs pour elle. » Milou regardée comme une miraculée : « Lors de ses premières sorties dans la rue, elle était si maigre, si décharnée que les gens se retournaient sur son passage. »

Simone porte aussi son fardeau. Elle souffre des suites du typhus, d'un ictère – d'autres maux encore. Mais sa souffrance est avant tout psychologique. « C'est si difficile de la remettre en selle, confie Milou à Marie-Jo Conruyt, lors d'une visite au couvent de Nice. Il y a en elle un tel délabrement moral. » L'absence d'Yvonne bien sûr, mais aussi le souvenir de Jean, son frère, qui la hante. Milou conserve quelque espoir qu'André et Jean arrivent un jour, bientôt, au Lutétia – sa lettre à Tola en fournit une preuve irréfutable. Ne pas reconnaître leur mort, c'est pour Milou « le seul moyen de croire, encore et toujours, qu'ils finiront par revenir <sup>4</sup> ».

« Travail de deuil » impossible, et pourtant, « seul le deuil [...] permet d'accepter la mort et, par là, de cesser d'espérer <sup>5</sup> ». Songe-t-elle, Milou, à passer des heures, comme tant d'autres, devant le tourniquet du Lutétia, en montrant aux survivants des photos d'André et de Jean ?

Simone, elle, se renferme dès lors qu'on évoque leur sort. Elle sait. Elle sait la mort certaine, inéluctable. Comment aurait-il survécu, André, si plein d'espoir en la France salvatrice, lui qui n'a rien compris à la fureur nazie relayée par la bassesse de Vichy ? Et Jean ?... Jean si frêle, si rêveur, Jean qui affirmait une farouche volonté de se prolétarianiser pour vivre la révolution, frère tant aimé

dont, petite fille, elle faisait mine de prendre en main le destin. Comment auraient-ils pu se faufiler dans les rares interstices de cette machine à broyer ? Elle les aime trop pour ne pas en être convaincue. Simone s'imagine qu'ils se sont épuisés tout près d'elles trois, de l'autre côté des barbelés, à Auschwitz, dans le camp des hommes.

Qu'importe, en la circonstance, la réalité des faits, l'anéantissement dans une forteresse plutôt qu'à Auschwitz, elle ne s'est pas égarée et elle ne se remet pas de cette intolérable lucidité, de ce « délabrement moral » qui inquiète tant sa sœur. Une part de culpabilité la taraude-t-elle, sachant que son arrestation a – très indirectement – provoqué celle de Jean ? Impossible, aujourd'hui encore, de l'interroger à ce sujet. Trop de souffrance. « Je disais aux gens, avec brutalité, qu'ils ne retrouveraient pas leur famille, qu'il n'y avait pas d'espoir, que la plupart avaient été gazés dès leur arrivée, dit-elle. J'étais agacée qu'ils ne veuillent pas comprendre. Pour les jeunes, pour les vieux, pour tout le monde, c'était pareil : pas d'espoir. Pendant des mois, voire des années, certains ont préféré ne pas me croire. »

De la déportation, d'Auschwitz, de la mort, Simone Jacob parle tout de suite juste, précis. Sans fioritures ni pathos. « Ses récits sont authentiques, d'une rare véracité, confirme la psychanalyste Anne-Lise Stern. Les autres, à un moment ou à un autre, s'écartent de la réalité. Simone, non ; elle ne se laisse jamais aller à l'invention. Elle manifeste, jusque dans le style, une folie de la vérité. »

La « vérité », à la Libération, s'avère cruelle pour Simone, Milou et tous les autres. La « vérité », leur vérité tient en trois mots : ségrégation, soupçon, incompréhension. Les trois maux d'un immense – et nouveau – traumatisme. « Qu'il nous ait fallu une volonté surhumaine pour tenir et revenir, cela tout le monde le comprend. Mais la volonté qu'il nous a fallu au retour, personne n'en a idée [...]. Rentrer, après tout, serait facile. Qu'étaient les difficultés de la vie auprès de ce que nous avons enduré et surmonté ? Et c'est bien là que nous nous trompons. Et c'est là que nous avons été prises au dépourvu <sup>6</sup>. »

Comment Simone s'est-elle aperçue qu'ils n'étaient pas les bienvenus ? Qu'ils dérangeaient dans le tableau uni-



voque d'une France tout entière glorieuse, résistante, gaulliste, d'une France capable de toutes les volte-face, ayant rejeté Pétain, Drancy, Laval et la Milice dans les limbes de ses souvenirs atrophiés? De quelle façon a-t-elle découvert, avec un discernement parfait, un flair quasi animal, ce que Jean-Paul Sartre confie à Raymond Aron dès la Libération : « Va-t-on parler des Juifs? Va-t-on saluer le retour parmi nous des rescapés, va-t-on donner une pensée à ceux qui sont morts dans les chambres à gaz? Pas un mot, pas une ligne. Pendant quatre ans, la société française a vécu sans eux, il convient de ne pas trop signaler leur réapparition ? »

L'aide aux rescapés de l'enfer? Mais quelle aide? Pas morale, encore moins matérielle. « Une voisine m'a donné une culotte, une robe. Il n'y avait rien. C'était une vie sans rien », dira Simone Jacob. Ensemble, avec Milou, elles subissent ce nouvel ensevelissement. Pour mieux mesurer l'ampleur de cette réalité, il leur suffit de se déplacer avec... Denise, la sœur déportée et résistante, déportée mais résistante. Si jeune et si jolie héroïne du groupe francs-tireurs, « la mascotte », précise-t-elle, reçue partout, fêtée partout. Le premier voyage des trois sœurs à Nice, sur les lieux de l'enfance, avive les plaies. « Denise était sans cesse invitée, elle parlait de la Résistance, du camp. Milou et moi, jamais! Nous n'étions que des victimes, n'est-ce pas, pas des combattants pris les armes à la main. Peu importait notre expérience, nos douleurs. On ne manquait d'ailleurs jamais de nous le rappeler, non sans brutalité. »

Tout fait mal. Se présenter dans une administration pour obtenir des papiers, la sensation pénible de quémander; les files d'attente interminables d'un bureau à l'autre, les tracasseries et l'esprit tatillon des petits bureaucrates qui interrogent sans relâche – « D'où venez-vous? Pourquoi? Comment? » – afin d'obtenir la délivrance d'un acte de naissance, d'une banale fiche d'état civil. « Et vos parents, où se trouvent-ils? » Dans la fumée d'Auschwitz. Des traces du passé, exigent les fonctionnaires. Lesquelles? Les familles entières ont été dépecées. Aucune compréhension, nulle compassion. Au même instant, dans

les mêmes lieux, les résistants, eux, bénéficient de tous les passe-droits, sont traités – à juste titre – avec tous les égards. « On me sortait, admet Denise, j'avais droit aux honneurs qui échoient à une petite vedette. Les victimes, il faut le reconnaître, n'étaient pas concernées. » Ces désagréments, Milou les supporte avec sa sérénité habituelle, son détachement coutumier. Elle ne s'offusque pas, elle en a tant vu, tant enduré. Simone, à l'inverse, encaisse mal. Elle vit avec affliction cette interminable litanie des petits manquements, des vexations futiles; elle les métamorphose en d'insupportables atteintes à son intégrité, à son honneur de survivante. Elle en a l'âme meurtrie. La France, que cette jeune femme de dix-huit ans, à l'exemple de son père, aime tant, cette France, « sa » France la déçoit. Comme le dit Paul Schaffer, compagnon de déportation à Bobreck : « Elle avait espéré, nous avions espéré un accueil plus chaleureux. Nous le méritions. Simone s'est trompée, moi aussi. »

Et si la France ne leur vient pas en aide, eux qui n'ont ni parents ni passé, pas d'argent, si peu de relations et tant de mal à vivre, qui d'autre alors? Simone ne se fait plus d'illusions; les survivants sont abandonnés, livrés à leur sort. Parce qu'ils dérangent trop les « puissants », de Gaulle et les communistes, réunis dans une volonté partagée de rebâtir une France d'opérette, une France d'un bloc, combattante et antinazie. Alors chacun à sa place : les résistants sur les tréteaux, les déportés « raciaux » – ignoble vocabulaire – dans leur trou. Trou psychologique et politique. « L'antisémitisme résistantialiste existait de façon implicite, admet Denise. Les résistants avaient tendance à railler les personnages semblables à mes sœurs : « Ils se sont laissé prendre, ils n'ont pas combattu », voilà ce que je pouvais entendre. » Cette litanie imbécile, Simone l'avait déjà perçue à Auschwitz quand, avec Marceline Loridan, elle s'était égarée dans une baraque « communiste » et que les militantes, furieuses, avaient chassé les « petites Juives ».

A la Libération, la prégnance idéologique et culturelle est sous emprise « communiste ». Le parti des « 75 000 fusillés » dicte la conduite à suivre. Témoignage poignant,



irréfutable, de la sociologue Annie Kriegel, alors responsable des Étudiants communistes : « Les communistes encouragèrent les jeunes d'origine juive à nourrir un sentiment de honte et de mépris à l'égard des millions de déportés raciaux " passivement gazés " pour distinguer et n'honorer que les politiques, ceux qui avaient pu tomber les armes à la main <sup>8</sup>. » La mise en scène des meetings du parti communiste français est immuable : quand les déportés sont invités à monter sur scène pour être applaudis, quasiment vénérés, il est entendu que les « résistants » seuls sont conviés à la célébration, les « raciaux », eux, sont priés de rester dans leur ornière. L'Amicale d'Auschwitz est asservie aux intérêts du parti. Simone assiste à quelques réunions, puis elle s'enfuit : « Les communistes ont donné de la vie du camp l'image qui leur convenait, avec des arrière-pensées politiques – les déportés juifs ont été dépossédés. » Ainsi achève de s'édifier l'anti-communisme de Simone Jacob : il devient réfléchi, articulé, non plus fortuit mais enraciné.

Et de Gaulle, l'autre « force » historique du moment, de se prêter lui aussi à ce jeu pervers, en toute conscience, avec un rare cynisme. L'unité, serait-elle factice, du pays, la fierté nationale, tout cela justifie selon lui l'amnésie collective, le détournement de sens, le mensonge historique. En bref, la révision. Aveu du baron Guy de Rothschild, gaulliste de la première heure et libérateur de Paris : « Le Général n'a jamais fait un geste pour reconnaître dans le martyrologe français la place non pas plus grande mais particulière des Juifs <sup>9</sup>. » De cette attitude naît une petite part du dédain attristé de Simone Jacob pour le gaullisme. Jamais elle ne reviendra à de meilleurs sentiments.

Sentiment, sentimentale... Que veulent dire ces mots après une réception à ce point glaciale ? « Dans les premiers défilés, les Français ont pu découvrir les pyjamas rayés des déportés, apparition fugace qui disparaît vite des commémorations officielles. Le retour des victimes représente sans doute l'événement le plus vite refoulé <sup>10</sup>. » Simone Jacob n'est pas prête à accepter ce tri entre « bons » et « mauvais » déportés. Il lui suffit d'évoquer le sujet pour succomber à l'émotion. Alors, elle préfère

agresser. Hurler. Ceux qui ne veulent rien y comprendre glosent sur son « mauvais caractère ». Qu'importe. Une seule remarque suffit à éclairer l'enchevêtrement des malheurs : « J'ai vécu tout cela comme une humiliation permanente. »

Elle a survécu, soit. Mais comment, puisque nul ne devait échapper à la mort, là-bas, et certainement pas une adolescente ? L'instinct si aiguisé par Auschwitz, elle pressent, sans y avoir réfléchi, que la « défiance », bientôt, pèsera sur les survivants. « Nous nous attendions tellement à cette mise en cause, confirme Marceline Loridan : « Pourquoi es-tu revenu, toi, alors que les autres sont morts ? Qu'as-tu bien pu faire pour ça ? » Bien sûr, chacun a eu sa part de chance ou de force. C'est vrai, chacun d'entre nous a fait " quelque chose " pour revenir. Chacun d'entre nous porte en soi le souvenir d'un visage qui nous reproche une attitude, et cela au milieu d'incroyables solidarités. » Elle est revenue, alors que tant d'autres, plus grandes, plus fortes, plus intelligentes ont péri. Pourquoi ? Simone Jacob, de l'avis général, était si « belle » ? Inutile d'en dire plus, celui qui s'interroge insiste, simplement, un léger sourire aux lèvres, sur le « si belle »... Les choses sont dites : la déportation des femmes ramenée à la sexualité, la survie aux charmes dispensés. « Je ne suis pas là parce que je me suis prostituée avec des SS », va-t-elle jusqu'à préciser <sup>11</sup>. Ce fut en vérité le soupçon permanent, savamment entretenu envers Simone et toutes les autres : seules des femmes diaboliques étaient en mesure de surmonter l'épreuve. Insoutenable accusation face à laquelle elles sont restées abasourdies, désemparées. Simone s'est permise de rétorquer, si tard, après avoir tant de fois serré les dents. « En Suisse, dès 1945, se souvient-elle, une brave dame m'a demandé s'il était vrai que les SS nous faisaient mettre enceintes par des chiens. » Oh ! elle ne pensait pas à mal, la « brave dame ». Elle affectait même de s'émouvoir du « sort » qu'avait enduré Simone. La cruauté bonhomme. Témoignage d'Anne-Lise Stern : « En juin 1945, dans un compartiment de troisième classe au départ de Lyon, je dors sur la banquette, un peu remplumée après huit jours au centre d'accueil [...]. Le regard pesant du



monsieur d'en face me réveille. Enfin, il se décide, pose tout ému sa question : « Pardonnez-moi, est-ce que, là-bas, cela vous est arrivé?... Souvent. Vous voyez ce que je veux dire. » Bien sûr, je « voyais », mais j'ai répondu bêtement : « Ben non, ben non », trop fatiguée pour rire, trop loin pour m'indigner<sup>12</sup>. » La saloperie ingénue qui, insidieusement, projette les survivantes dans l'interrogation-cauchemar : qu'ont-elles donc fait, elles, pour résister? Marceline Loridan : « Il y a en chacune d'entre nous la culpabilité d'être revenue. » Tola Glowinski : « J'étais à Paris depuis quelques jours quand j'ai croisé une dame, une Juive, que je connaissais d'avant la guerre. Elle m'a embrassée et puis, sans agressivité, m'a interrogée : « Pourquoi es-tu rentrée et ma belle-mère, non? » J'ai cru en mourir. » La stratégie du soupçon dans sa cruauté consommée.

Simone est écrasée par ce doute. Elle entend ce type qui, s'apercevant qu'elle rentrait de déportation, s'étonne avec regret qu'on ne les ait pas tous tués; elle prend une tasse de thé avec un ami et ne bronche pas quand il lui demande « si, par hasard, elle aurait été violée à Auschwitz »; elle revient de Suisse et subit de la part d'un douanier français une fouille corporelle, quasiment nue. « Il avait bien entendu examiné mes papiers, notamment ma carte de déportée... » Et Milou, interloquée que sa « petite » sœur d'ordinaire si « résistante » soit au plus mal.

« Oh! Elle joue de la mandoline, la Simone, avec ça. Mais elle en est revenue, hein! Et elle se porte bien. Bon, alors, quand on me parle de génocide, je dis : en tout cas, ils ont raté la mère Simone<sup>13</sup>. » Propos « insensés » d'un « sénile »... Mais pas seulement. C'est aussi la transposition boursoflée d'un archétype récurrent depuis 1945 : elles sont suspectes, ces survivantes, Simone Jacob aussi, peut-être même davantage. Sa beauté, sans doute...

Elle est épuisée. « J'avais rêvé de la liberté pendant toute la déportation. C'était cela la liberté, cette solitude intolérable, cette fatigue<sup>14</sup>. » Épuisée au point que Denise obtient en sa faveur, à l'été 1945, un mois de convalescence en Suisse, à quelques kilomètres de Nyon. Repos utile, pas de temps à perdre puisqu'il faut réintégrer le

monde : « Nous étions contraintes de suivre des cours de dactylo et d'anglais. » Il y a si longtemps qu'elle a perdu le goût de la légèreté, le plaisir d'un instant de frivolité. Elle estime en avoir le droit, ici, où, une fois encore, elle est la benjamine. « Un soir, je suis allée danser et nous sommes rentrées après 10 heures. Les Suissesses nous guettaient : « Après ce que vous avez vécu, vous pensez encore à danser, vous n'avez pas honte. » » Simone ne tolère plus l'oppression, d'où qu'elle vienne, et au lendemain d'Auschwitz elle ne peut s'inscrire dans l'ordre étriqué d'un pensionnat suisse pour jeunes filles de bonne famille. « Lors d'une promenade à Lausanne, j'ai remarqué une avocate communiste célèbre, Odette Moreau, parce qu'elle portait au bras un sac rouge. Je me suis précipitée dans la première boutique venue pour en acheter un de la même couleur. Une fois encore, les Suissesses gardes-chiourmes me l'ont reproché : « Vous avez déjà un sac, pourquoi en acheter un autre? » Elles avaient la volonté de nous interdire le plaisir pour mieux nous imprégner d'une « atmosphère biblique ». Je suis partie avant la fin du mois, je n'en pouvais plus. »

Revivre ou s'étioler. « A l'instant de payer, je n'avais pas esquissé un geste pour chercher de l'argent dans ma poche. Je n'y avais pas songé. Un geste oublié. » Retrouver le goût, même altéré, des choses de la vie, le train-train, les petits tracas, les petits projets, les passions éphémères, rire, se moquer, se faire belle, choisir une robe... Ou se laisser aller, ne jamais surmonter Auschwitz, plus jamais, et périr. Telle est l'alternative. « Ma vie d'avant? Avais-je eu une vie avant? Ma vie d'après? Étais-je vivante pour avoir un après, pour savoir ce que c'est, après<sup>15</sup>? » Simone Jacob, lucide, n'a guère tardé à s'en aviser, à trancher : oui à la vie, malgré tout...

« Te rappelles-tu de la dernière nuit à Bobreck, nos discussions sans fin? Tout cela a eu une fin, pensons maintenant à l'avenir<sup>16</sup>. » Simone s'y applique. Des projets, quelques mois seulement après les ultimes confidences du camp dans les bras réconfortants de Tola... « Petit à petit, je recouvrais la vue, l'ouïe. Petit à petit, je reconnaissais les couleurs, les sons, les odeurs. Les goûts, beaucoup plus



tard <sup>17</sup>. » Vivre. Revivre. « J'avais besoin d'être hyperactive, tant ma vie, moralement, était difficile <sup>18</sup>. »

Elle revient de Suisse reposée. Et déprimée; l'Éducation nationale annonce qu'elle a été « reçue » aux épreuves du baccalauréat passé le 28 mars 1944, deux jours avant son arrestation. Elle cavale aussitôt rue Saint-Guillaume, s'inscrire à Sciences-Po. Un défi, un de plus : « Je ne savais plus ni lire ni penser, je devais réapprendre, tout. » Tout, parce qu'« elle a choisi de grandir vite après le camp », comme le dit Marceline Loridan. Simone, Milou et Denise choisissent un métier. Denise sera infirmière, Milou psychologue – ce ne fut pas une surprise – et Simone promise à une carrière d'avocate. « J'en rêvais depuis l'âge de treize-quatorze ans », précise-t-elle. Denise évoque « une après-guerre folle, où [elle est] beaucoup sortie et où [elle a] éprouvé des difficultés à reprendre des études ». Simone et Milou ne connaissent pas cette libération-là, joyeuse et fêtarde. Laurence Hirsch-Reinach, l'amie d'enfance, la gamine de la villa Kerylos, campe une Simone « sérieuse, sans fantaisie », une jeune femme à qui elle ne se « permett[ait] plus de raconter [ses] bêtises », une Simone qu'elle avait « des scrupules à attirer dans [des] conversations terre à terre ». Comment imaginer ces moments de dépression, d'abattement, de tourmente... Seule Milou est capable de les anticiper, de les accompagner. Simone redevenue petite fille cherchant protection auprès de sa sœur, la douce, la tendre Milou. Dans les couloirs, les escaliers et les amphithéâtres vieillots de Sciences-Po, elle ne laisse jamais paraître la moindre émotion. « Ils », les « autres », sont incapables de comprendre, elle est donc parfaite, impavide. Elle porte haut et beau. Malgré tout. Elle se contrôle avec une telle maîtrise...

Haut fonctionnaire, maître de conférences à Sciences-Po, Michel de Boissieu la remarque dès les premiers travaux dirigés : « Les étudiants se sont levés à mon entrée et, passant dans les rangs, je me suis arrêté à sa hauteur, frappé par son insolente beauté et le numéro tatoué sur son bras. J'étais ébahi : comment cette fille avait-elle pu traverser cette épreuve et conserver ce beau visage clair; d'Auschwitz, elle n'avait aucune autre trace extérieure

que ces chiffres incrustés dans sa chair. » La beauté somptueuse de Simone. Tant de témoignages, tous identiques. Étudiants et enseignants hésitent pourtant à l'approcher, elle est si distante, toujours sur son quant-à-soi, caparçonnée parce qu'elle en a l'obligation pour survivre à son cauchemar. « Je l'ai croisée dans des bals, des surprises-parties, se souvient René Thomas, futur P-DG de la BNP. Elle était splendide, majestueuse, d'un grand classicisme. » « A la Libération, Chapsal, le directeur de Sciences-Po, m'a convoqué, raconte Boissieu : « Tenez-vous prêt pour octobre 45, m'a-t-il dit, je vous confie la conférence-balai. » En fait, tous ceux qui devaient « rattraper » le temps, la vie : Juifs, résistants, militaires. J'ai essayé de m'adapter à eux. » Après Auschwitz, reprendre un rythme scolaire, devoirs, exposés, révisions... Après Auschwitz, on ne retourne pas sur les bancs de l'école. Simone Jacob, elle, s'y résout. « Une manière de se sécuriser », avance Marceline Loridan. « Elle ne voulait plus perdre de temps, confirme Michel de Boissieu, ne pas gâcher ce nouveau départ. Elle possédait un sens inné du droit, le raisonnement juridique lui était quasi naturel, elle écrivait structuré, professionnel, magistrat avant même de l'être. »

Ce haut fonctionnaire-enseignant n'est pas un personnage ordinaire, c'est un héros de roman dans son genre : avant de plonger dans la Résistance, Michel de Boissieu a épousé, le 1<sup>er</sup> octobre 1940 à Montpellier, une demoiselle Cahen. Une Juive... Le 1<sup>er</sup> octobre 1940, le jour même de la promulgation du statut des Juifs. Un acte d'amour, un pied de nez à l'infamie et un geste de combattant. Un journal collabo dénonce le mariage « contre nature » Boissieu-Cahen. L'article délateur attire l'attention de Pierre-Henri Teitgen, chef d'un réseau de Résistance dans l'Hérault et futur « grand » ministre de la IV<sup>e</sup> République : « Je me suis dit : voilà un aristocrate qui est un héros ou un aristo ruiné qui cherche à développer ses relations. » Teitgen prend contact avec le jeune couple et l'entraîne dans la clandestinité. Telle est la figure qui découvre Simone Jacob. Il lui demande bientôt de devenir son assistante, de suivre les travaux d'élèves en année pré-



paratoire. « Nous la recevions chez nous, à Boulogne. La première fois, elle était vêtue d'une robe toute simple en velours noir avec un petit col blanc. On ne pouvait pas s'empêcher d'avoir envie de la prendre dans ses bras pour la consoler. Pourtant, Simone n'était pas une sentimentale, je sentais poindre l'autorité. Mais par moments, elle était si attendrissante, à faire fondre », se souvient Françoise de Boissieu. Les Boissieu présentent à Simone l'un de leurs meilleurs amis, assurant lui aussi quelques cours à Sciences-Po, un normalien de haute volée que l'enseignement ennue : le destin de Georges Pompidou n'a pas encore croisé le chemin du général de Gaulle. Irréprochable et courtisée par les jeunes gens de l'establishment, l'étudiante Jacob, promise à la réussite, évolue dans cette France en reconstruction qui a tant besoin de « jeunes talents ».

Elle s'applique à accepter les règles. Même si, parfois, elle triche au jeu : « Je ne sais plus rien partager émotionnellement... que les colères... Je suis révoltée et j'ai peur, parfois, de la violence que je ressens<sup>19</sup>. » Les amis d'avant, ceux qui adoraient la gamine délurée de Nice, sont frappés par la dissemblance. Elle est maintenant capable d'être « dure, très dure, un véritable bloc de glace », assure Marianne Gluge, une amie d'enfance. Avant ? Ça veut dire quoi cette référence permanente à « avant ». « Une manière, pour nous, de repousser ce sentiment terrible que plus jamais nous ne pourrions accéder à son monde », répond Laurence Hirsch-Reinach, car est-elle toujours des leurs, Simone Jacob ? Présente et absente, d'une humanité éloquente et pourtant parfois si rude. Comprendre ? Non. Simplement écouter Marceline Loridan, l'amie de là-bas, et se taire : « Quand on revient d'Auschwitz, on se demande de quel côté il faut être. On peut être dur en sortant d'Auschwitz. On peut avoir compris qu'il fallait être dur. »

## NOTES

1. Simone Veil à l'historienne Annette Vieworka.
2. Charlotte Delbo, *Mesure de nos jours*, Éd. de Minuit, 1971.
3. Claudine Vegh, *Je ne lui ai pas dit au revoir*, Gallimard, 1979.
4. Bruno Bettelheim, Postface à Claudine Vegh, *ibid.*
5. *Ibid.*
6. Charlotte Delbo, *ibid.*
7. Raymond Aron, *Mémoires*, Julliard, 1983.
8. Annie Kriegel, *Les Communistes français et leurs Juifs*, L'Arche, février 1975.
9. Maurice Szafran, *Les Juifs dans la politique française*, Flammarion, 1990.
10. Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, Éd. du Seuil, 1987.
11. Colloque international sur le nazisme, Sorbonne, 11-13 décembre 1987.
12. Anne-Lise Stern, « Leur cinéma », *Les Temps modernes*, 501, avril 1981.
13. Déclaration du cinéaste Claude Autant-Lara, *Globe*, septembre 1989.
14. Charlotte Delbo, *ibid.*
15. *Ibid.*
16. Lettre de Milou Jacob à Tola Glowinski le 1<sup>er</sup> janvier 1946, confiée à l'auteur.
17. Charlotte Delbo, *ibid.*
18. *L'Expansion*, juillet 1977.
19. Claudine Vegh, *ibid.*



## Antoine

Il remarque les yeux, leur éclat, mais aussi « cette immense vulnérabilité affichée dans le regard des déportés ». Il profite d'un week-end de ski pour la séduire. Elle qui, jadis, a tant détesté la montagne, ces journées interminables où le froid la transperçait, ces heures de marche forcée. Simone, après bien des hésitations, finit par accepter l'invitation lancée par un condisciple de Sciences-Po, Michel Goldet. Sans doute est-il amoureux d'elle, comme les autres. « Nous nous éclations un peu, nous fréquentions Saint-Germain-des-Prés, les boîtes de jazz, la Rose Rouge. Pas Simone. Elle était plus raisonnable que nous. Elle songeait peu à s'amuser. Tout cela ne l'empêchait pourtant pas d'être devenue, en un temps record, une vraie Parisienne, plus parisienne que les Parisiennes », assure Laurence Hirsch-Reinach. Simone Jacob jouant sans jouer de ses multiples facettes, Simone Jacob déroutant les gens « normaux », s'évertuant à les prendre à contre-pied. Voilà qu'elle choisit Antoine Veil, un an de plus qu'elle, croisé en uniforme dans les escaliers de Sciences-Po. Elle dit, railleuse presque : « Ce n'était pas prévu qu'entre nous ça aille à cette allure. » Rencontre en février 1946, mariage en octobre, huit mois plus tard, naissance d'un premier enfant, Jean. « Simone a voulu refaire une famille, vite; faire des gosses, vite; recréer un univers social, vite », déclare Marceline Loridan. Qu'elle ait choisi cet homme-là, cette belle-famille-là, ne doit rien au hasard.



Les Jacob et les Veil se ressemblent de façon stupéfiante. Mêmes racines, même Histoire, mêmes histoires.

André Jacob se flattait d'être un « patriotard laïc » ; le père d'Antoine aussi, conseiller municipal radical de Blâmont, cette petite ville de Meurthe-et-Moselle où il dirige l'usine familiale de textile. André Jacob s'était illustré durant la guerre de 14-18 ; André Veil, sous-lieutenant d'artillerie à l'aube des combats, capitaine à l'heure de l'armistice, officier à la tête de quelques soldats, « tint », avec tant d'autres, le chemin des Dames jusqu'à l'offensive victorieuse des Allemands en mai 1918. André Jacob avait été « abasourdi » par l'attitude de Pétain en juin 1940 ; André Veil ne s'attendait pas plus à la trahison du Maréchal. André Jacob ne fréquentait jamais la synagogue ; André Veil s'interdisait de franchir la porte du Temple et restait d'une extrême méfiance vis-à-vis de la religion. Simone lui fera un jour remarquer : « S'il n'y avait pas eu la guerre, je n'aurais jamais rien su de mon judaïsme. » Lui non plus. Les Jacob vécurent longtemps à Nice une occupation plutôt paisible sous la férule des Italiens ; repliés à Grenoble, les Veil profitèrent eux aussi de la mansuétude des mussoliniens. Et puis vinrent les rafles de la Gestapo, les Jacob arrêtés, déportés, martyrisés ; Mylène, une sœur d'Antoine, subit le même sort. D'Auschwitz, elle aussi revint.

Les deux familles affichent leur austérité, marque de fabrique des Juifs français serviteurs de l'État. André Jacob et André Veil partagent le même sens du devoir, le même amour de la France. Ils ont transmis ces valeurs à leurs enfants. Ils leur ont inculqué que l'intérêt général doit primer sur tous les intérêts particuliers. Les Jacob et les Veil ont une morale, ils l'affichent, sans fierté particulière. Antoine revendique à tout instant cet héritage. Il est tout à la fois serein, éclairé et conservateur, despote à sa manière. Choisir Antoine, c'est – aussi – un ultime cri d'amour lancé à André. « J'ai trouvé en lui à la fois une grande sérénité et un caractère entier. Il était charmant, primesautier, serein, mais aussi rigide et intransigeant. J'ai aimé Antoine le lutteur passionné, persuadé que nous pouvions peser sur le cours des choses. » Beau portrait.

Le jeune homme s'est présenté à Suzanne Weissmann en gants blancs. Une demande en mariage à la manière des bourgeois distingués, et l'ébauche d'un couple qui a soif de respectabilité. « Simone a de la sorte construit un mur de brique autour d'elle », constate, avec regret, Marceline Loridan. Elle a du mal à comprendre, l'effrontée d'Auschwitz, comment son amie a pu « continuer à vivre, travailler bien à l'école, passer des examens, embrasser une profession, et plus tard se marier, avoir des enfants, essayer de satisfaire aux obligations familiales : pour en être capable, il a fallu refouler des sentiments, et si profondément<sup>1</sup> ». Déportée ? Auschwitz ? Et après... Et alors... Elle n'en est que plus sérieuse, assidue comme personne à Sciences-Po, bientôt épouse de cet Antoine parfait – futur énarque, futur inspecteur des Finances –, bientôt mère de famille, deux fois en deux ans, deux fils, Jean et Nicolas, et, par-dessus tout, résolue à réussir. Parce qu'André, lui, n'avait pas « réussi », qu'Yvonne en avait été malheureuse et qu'elle veille à surmonter tous les malheurs, les siens, ceux de sa mère, Auschwitz et tous les morts. Il n'y a là nulle vengeance, juste un instinct de survie. Elle a enregistré que la fréquentation de la bonne société parisienne la contraignait à dissimuler une part d'elle-même, à masquer cette insatisfaction permanente qui la ronge, à contenir cet esprit radical qui effraye tant les conformistes. « Elle a évidemment moins de tabous que ces bourgeois qu'elle rejoint, convient Marceline Loridan. Quelques verrous, chez elle, ont sauté. » Mais Simone est capable de discernement et de pondération malgré sa fureur viscérale. « Nous avons hâte de vivre, de rentrer dans la vie. Il y a celles qui se sont jetées dans l'action militante, celles qui se sont mariées et se sont dépêchées d'avoir des enfants. Comme si elles voulaient rattraper le temps perdu<sup>2</sup>. » Simone s'offre les moyens d'assouvir cette aspiration. « Elle a été reprise en main par un milieu qui, très vite, lui a été d'une grande utilité », remarque Marceline.

Antoine Veil épouse Simone Jacob le 16 octobre 1946. Cérémonie civile, à la mairie du XVII<sup>e</sup> arrondissement. Il ne fut pas un instant question de la bénédiction d'un rab-



bin dans une synagogue. « Simone évoquait parfois la possibilité de faire baptiser les enfants à l'église, affirme une proche de Milou. Pour les protéger, si jamais... » Elle dément, catégorique. La réception a lieu dans le petit jardin des Weissmann.

A l'aube, une valise à la main, Antoine s'en est allé à la recherche de quelques victuailles pour restaurer les invités. Quelques mois après la fin de la guerre, les restrictions sont encore d'une extrême rigueur, les cartes d'alimentation toujours d'actualité : 125 grammes de chocolat et un demi-kilo de sucre par mois, 160 grammes de viande hebdomadaire et quelques tranches de mauvaise charcuterie. Supprimée quelques semaines durant, la carte de pain a été rétablie. Des conditions de vie si pénibles que l'éditorialiste du *Monde*, le quotidien de référence d'Antoine et de Simone, proteste : « Au-dessous d'un certain seuil, l'alimentation de la population, et en particulier des jeunes, cesse d'être un problème purement civil : à quoi bon gagner la guerre si, dans vingt-cinq ans, il n'y a plus de jeunes Français pour monter la garde sur le Rhin. » Les magasins d'alimentation ? Vides, désespérément. Antoine est donc contraint de garnir les buffets de sa noce grâce au marché noir. Tant pis, pour cette fois, pour une fois.

Ils mènent l'existence austère d'un couple sérieux. Ils étudient ensemble avec assiduité, refusant tant qu'ils le peuvent l'aide matérielle des Veil. Simone, à sa manière énergique et douce, prend la direction du couple. L'entourage fait mine de ne pas s'en apercevoir, hormis André, le beau-père. « Il l'écoutait, toujours très attentif à ses remarques. A tout propos, il prenait ses avis. " Qu'en pense donc Simone ? " C'était une de ses phrases préférées. Sa sincérité, son authenticité, ce mélange de passion et de raison, tout cela l'impressionnait. Elle exerçait sur sa belle-famille un ascendant naturel. Comme nous tous, papa redoutait ses colères », se souvient Lise Mansion, la sœur cadette d'Antoine. « C'était merveilleux d'être l'ami ou l'enfant de Simone, résume Françoise de Boissieu ; difficile, en revanche, d'être son époux. » Soucieuse de ne pas mettre son couple en danger, Simone multiplie les efforts, consent des compromis, une attitude pourtant étrangère à

sa nature. « J'ai toujours eu envie de rencontrer des personnages plus marginaux qu'Antoine, reconnaît-elle. Ça l'énervait. J'aimais débarquer à la maison avec quelques copains, ouvrir avec eux le frigo et parler toute la nuit. Il ne le supportait pas. » Alors, elle renonce. Sans regrets. Elle aime cet « homme d'ordre qui n'est pourtant pas conformiste ». Elle l'aime, mais aime-t-elle ce qu'il aime ? Elle l'aime au point d'être parfois d'une « stupéfiante obéissance », note Françoise de Boissieu. Elle l'aime tant qu'en public elle s'efface, sans difficulté ni souffrance. « A l'époque, il était clair qu'elle était l'épouse d'Antoine, le numéro deux du couple. D'ailleurs, elle participait peu à nos éternelles conversations politiques », indique Jean François-Poncet, camarade de Sciences-Po, futur ministre des Affaires étrangères de Valéry Giscard d'Estaing. Simone joue alors son rôle d'épouse parfaite avec talent. Antoine n'est pas dupe, Françoise de Boissieu non plus : « Simone voulait réussir. Réussir sa vie, réussir dans la vie. " Pour venger maman qui avait été malheureuse ", disait-elle. Elle ne se moquait pas de la bonne société parisienne dans laquelle Antoine l'entraînait. On lui envoyait des signaux de reconnaissance et elle en était satisfaite. Mais elle était assez intelligente pour rester indépendante, pour exiger et obtenir une place à part. Un personnage mesuré qui revendique de pouvoir être excessif. En réalité, Simone, c'est une conformiste capable d'éclats, arc-boutée à des valeurs essentielles sur lesquelles elle ne cède jamais. » Faut-il croire Françoise de Boissieu, accrédi-ter sa perception d'une Simone « excessive dans son expression, modérée de nature » ? Faut-il écouter cette grande dame, cette bourgeoise éclairée avançant, au détour d'une brillante démonstration, que « les formes, les convenances sont en réalité pour Simone d'une extrême importance » ? Se trompe-t-elle, Françoise de Boissieu ? Non, si l'on observe avec quelle rapidité l'adolescente sortie d'Auschwitz s'est réfugiée dans la normalité. Oui, dès lors qu'on prend la peine d'écouter Simone : « Antoine aimait sortir, il était à l'aise dans les salons. Moi, j'étais gauche, pas à ma place. Pas habillée. Pas coiffée. Pas comme il faut. Ne disant pas non plus ce qu'il faut. » N'empêche : elle suit.



Elle le suit. Antoine, si fier de sa femme. Si possessif. D'une possessivité qui, de toute évidence, rappelle celle qu'André Jacob exerçait sur Yvonne. En public, Antoine la tient toujours par le bras, d'une main ferme. Au point qu'elle s'attire parfois des moqueries : « A-t-il si peur que cela de vous perdre ? » Au cours de la visite d'un musée, elle n'y tient plus : « Tu veux peut-être me mettre une corde autour du cou ? » Il desserré l'étreinte. Précision de Denise : « Antoine supportait mal mes tête-à-tête avec ma sœur. Nous avons pris l'habitude de nous retrouver chaque dimanche matin à la Rhumerie, boulevard Saint-Germain, il n'aimait pas. » Antoine supporte encore moins la communion, la quasi-fusion entre Simone et Milou. Il ronchonne, proteste, excédé que « sa » femme lui échappe. On lui rappelle qu'elles ont traversé Auschwitz côte à côte. Alors il consent. Tout cela ne serait qu'anecdote si Antoine ne s'était mis en tête d'empêcher Simone de travailler. Retour en arrière : André, frappant Yvonne du même interdit, sous le reproche véhément de sa fille. « Pour moi, confesse-t-elle, il était capital d'avoir un métier, je rêvais d'être avocate. Or, Antoine ne comprenait rien à cette exigence d'épanouissement professionnel. Il y percevait, chez moi, une tentative d'éloignement du couple. Un vrai conflit dans notre ménage. Je me suis battue, c'est d'ailleurs le seul combat que j'aie mené contre lui. Pour le reste, tout le reste, j'ai renoncé. » A sa manière, Antoine est un adepte de la formule proustienne : « La possession de ce qu'on aime est une joie plus grande encore que l'amour. »

C'est dans une dépendance avant tout intellectuelle qu'Antoine cherche à maintenir Simone. C'est sur le terrain de la politique qu'il va chercher à l'entraîner, sûr de sa supériorité. Mais là encore...

#### NOTES

1. Bruno Bettelheim, postface à *Je ne lui ai pas dit au revoir*, Claudine Vegh, Gallimard, 1979.

2. Charlotte Delbo, *Mesure de nos jours*, Éd. de Minuit, 1971.

## Le pouvoir et le silence

En janvier 1947, Michel de Boissieu dirige le cabinet de Pierre-Henri Teitgen, vice-président du Conseil, numéro deux du gouvernement dirigé par Paul Ramadier, et alter ego de Maurice Thorez, le chef du tout-puissant parti communiste ayant lui aussi hérité du même titre. Quand Boissieu propose à l'étudiant Antoine Veil d'intégrer l'équipe Teitgen avec rang, fonction et salaire d'attaché parlementaire, celui-ci accepte avec enthousiasme. Antoine n'a pas vingt et un ans – l'âge de la majorité –, 6 000 francs de l'époque par mois ne sont pas à négliger, et cette famille politique-là, le MRP, la démocratie chrétienne, lui convient tout à fait. Comment parvient-il, le Juif Veil, à se mêler aux personnages emblématiques de ce Mouvement républicain populaire (MRP), ces chrétiens-sociaux qui, parmi les premiers, ont rejoint la Résistance ? Il leur ressemble, tout simplement. « Ils ont le souci du renouveau, remarque l'historienne Georgette Elgey, répudient le capitalisme libéral comme le collectivisme totalitaire, condamnent la dictature de l'argent comme celle de l'État, rejettent le cléralisme comme l'anticommunisme purement négatif<sup>1</sup>. » Cette petite musique idéologique lui sied, en particulier cette aversion pour l'argent. « Pour eux, l'argent est sale, ignoble même. En gagner, c'est une faiblesse. Et exercer le pouvoir un péché si cela ne se limite pas à rendre service au plus grand nombre<sup>2</sup>. » D'un pas allègre, Antoine arpente les couloirs du Conseil de la République, au service de Teit-



gen, l'âme de l'aile gauche du MRP, deuxième parti de France depuis les élections d'octobre 1945. Il est fier de les assister, eux « qui ont combattu sous l'Occupation par patriotisme, par horreur du nazisme, cette nouvelle identification du mal<sup>3</sup> ». Qu'importe si la France réactionnaire vote elle aussi MRP. Elle ne dispose d'aucune autre alternative puisque ses « élites » se sont, pour la plupart d'entre elles, compromises dans la collaboration. Qu'importe la mainmise des catholiques sur « son » parti. Ces catholiques-là le séduisent : le terrorisme de la pensée, l'uniformité des origines leur sont étrangers. « Ils se refusent à fonder un "parti catholique". Dans la dénomination comme dans les statuts du MRP aucune référence n'est faite à l'Église ni à son enseignement. L'objectif du MRP : reconstruire la cité sur les forces morales et spirituelles qui ont leur source dans le christianisme<sup>4</sup>. » Le judéo-christianisme, pourrait-on préciser, ce cadre de vie rigide dans lequel Antoine et Simone ont été modelés. André Jacob et André Veil étaient, à leur manière, juifs-catholiques; Antoine choisit de rester fidèle à cette nouvelle et pauvre catégorie rimbaldienne emportée par la fureur hitlérienne. La « famille » démocrate-chrétienne lui rappelle la sienne : la fierté jusqu'à la rigidité, le refus de se coucher au moindre claquement de doigts du général de Gaulle. « Trop autoritaire, trop nationaliste, le Général », affirme Teitgen à son jeune attaché parlementaire éberlué par tant de courage face à l'idole. Ces gens-là n'ont pas une âme de vassaux; l'honneur, pour eux, est plus fort que le goût du pouvoir. Antoine partage cette vision idyllique, romantique, de la politique. Ils sont donc faits pour s'entendre. Et Simone? Il y a entre Antoine et elle beaucoup de points communs, et quelques divergences qu'elle choisit, d'abord, de gommer. Ils partagent, avant tout, malgré tout, une inextinguible passion pour la France. Cette France qui a trahi, livrant « ses » Juifs aux nazis. La France des délateurs. La France milicienne, égorgeant les martyrs du Vercors. La France de Brasillach appelant à se débarrasser des Juifs « sans oublier les petits, les enfants ». Ils ne méconnaissent rien de tout cela, et pourtant la France reste « leur » France. Plus que

jamais. « J'étais de retour chez moi, dans mon pays. En moi, tout était clair : Pétain n'avait été qu'un accident », affirme Simone Veil. Le mot clé : accident. Aimer la France à nouveau. Ou sombrer dans la folie. Elle reprend à son compte la formule de Raymond Aron : « Si vous ne pardonnez pas à la France, elle n'est plus votre patrie. » Elle médite sur le – beau? – précepte d'André Frossard : « On ne juge pas son peuple. » Elle sourit, enfin, au légendaire sens de la repartie du général de Gaulle : « La République n'a jamais cessé d'être. La France libre, la France combattante, le Comité de la Libération l'ont, tour à tour, incorporée. Vichy fut toujours et demeure nul et non avvenu. » C'est cela qu'ils ressentent, Simone et Antoine, c'est cela qu'ils veulent ressentir. « Quand je suis rentrée de déportation, confesse-t-elle, on m'a dit que j'avais été dénoncée. Je n'ai même pas cherché à savoir. Au fond, cela ne m'intéressait pas. Ce que j'aurais voulu savoir, c'est pourquoi et comment on avait été entraîné dans ce climat de dénonciation. » La France qu'aime Simone s'incarne en César Boletti, César le magnifique qui, à Nice, s'était ingénié à cacher les Jacob, César le généreux qui, jusqu'au jour de la Libération, garda auprès de lui la mère d'André Jacob – « et elle n'était pas commode, la grand-mère »... C'est en songeant à César que Simone réfute cette description des Français confits dans un pétainisme béat : « Beaucoup de gens ont pris des risques, ouvert leur maison sans rien demander. Ils avaient le sentiment qu'il fallait le faire, voilà tout. » La France de César Boletti, la France de Pierre-Henri Teitgen, la France de Michel de Boissieu. La France éternelle, généreuse. « Sa » France. « Je n'étais ni nationaliste ni chauvine, précise-t-elle. Française et rien que française. »

La création d'un État juif en Palestine provoque-t-elle en eux quelques réactions? Si peu. « Israël, avoue Simone, je savais à peine où ça se trouvait. C'était peut-être un foyer pour les autres Juifs. Pas pour nous. » La France, rien que la France qu'avec d'autres, ils entendent bâtir, reconstruire. Une France de la mesure et non de l'emportement. « Je m'étais trompé, constate Robert Badinter, fils de déporté. J'avais imaginé que la Libération donnerait le



signal du changement radical : l'aurore radieuse, le châtiement des méchants, la justice triomphante. » Simone et Antoine n'entendent rien à ces choses-là. Eux, ils ont choisi la politique de la raison. Ils sont l'un et l'autre enracinés dans la communauté nationale, ils ont fait souche dans le terreau français ; au rêve cosmopolite, Simone et Antoine préfèrent la singularité d'une culture nationale bleu blanc rouge. « Ils avaient hâte d'obtenir des responsabilités, ne craignaient pas de vivre avec des personnages de notre acabit, plus âgés qu'eux », souligne Pierre-Henri Teitgen. Le badinage n'est pas de mise. Parfois, Simone s'ennuie avec ces gens du centre. « Elle était intransigeante, violente, et Antoine la confinait avec des modérés », affirme Françoise de Boissieu. Mais Simone se retient, en dépit de l'insolence qu'elle sent monter en elle. Surtout ne pas agacer Antoine. Pourtant la gauche sociale-démocrate l'attire, la démarche de Mendès France la séduit, même si le communisme la révulse plus que jamais. Quand Denise lui apprend qu'elle songe à s'inscrire au parti communiste, Simone la conjure « de ne jamais faire ça ». « Je réfléchissais beaucoup à la question du communisme, dit-elle. Je ne supportais pas l'emprise intellectuelle du marxisme. Les communistes avaient la volonté de tout récupérer, jusqu'à Auschwitz, et ça occupait mon espace de réflexion ; je m'évertuais à décrypter le communisme au moment où ma génération l'interdisait. » Elle se pose à contre-courant et s'en moque, la « rive gauche » ne la tente pas. Cet anticommunisme solidement enraciné induit-il chez elle les attitudes, les « mesquineries » d'une créature de droite, cette droite où l'intellectuel, le raisonneur, est toujours suspect car il met en cause les autorités établies, les hiérarchies ? Elle s'en défend avec vigueur, rappelant qu'elle vote parfois « socialiste », signifiant à son beau-père, archétype du radical modéré, que le radicalisme lui est insupportable parce que « conservateur » ; elle est décalée, forcément, quand elle se retrouve confrontée aux dames patronnesses du MRP vaticinant sur la famille et ses valeurs avec de curieuses reminiscences pétainistes. Ainsi Germaine Peyroles, l'une des figures du MRP, propose-t-elle d'amender l'un des

articles de la Constitution. Celui-ci stipule que « la nation garantit à la famille les conditions nécessaires à son libre développement » ; la dame suggère de préciser : « La famille fondée sur le mariage... » A l'Assemblée, la gauche repousse la formule et Simone soupire d'aise. Les « bonnes mœurs », décidément, la dégoûtent. Dans ces instants, Antoine l'observe avec une curiosité d'entomologiste : il ne comprend plus cet insecte-là. Les démocrates-chrétiens irritent encore Simone quand, pour plaire à leur électorat, ils tombent dans les pièges de la moralité dégoûlinante. « Ils sont profondément humains, profondément catholiques... Et ils finissent par voter contre le versement d'une allocation familiale à une fille mère. » Le trait, jailli sous la plume féroce du romancier Roger Nimier, aurait pu la mettre en joie. « Je suis aussi mal à l'aise avec la droite moraliste qu'avec la gauche sectaire », affirme-t-elle à Antoine.

Auschwitz a brisé en elle non pas la générosité, mais la croyance en une générosité partagée, affichée. Pourtant, elle semble fabriquée pour la révolution, pour hurler contre l'injustice ! Pour cogner contre les puissants ! Malgré sa parfaite intégration au sein de l'establishment. « En réalité, je suis une sociale-démocrate viscérale », corrige-t-elle. Elle a choisi son camp, depuis longtemps, depuis toujours, dès l'instant où, petite fille, elle réclama la liberté pour Yvonne.

« Elle a tout de suite accepté d'être prisonnière de son milieu, lui reproche Marceline Loridan. Elle a adopté une allure convenable, ce chignon noué serré ; elle, si belle les cheveux lâchés. Pendant des années, je n'ai pas eu envie de croiser cette Simone-là. » Cette Simone incapable, selon Marceline, de se « déboutonner ». Simone moulée dans une attitude et un milieu. Mais cette assurance, cette assise sociale, cette intégration ne sont au fond qu'une opération de camouflage menée avec un sang-froid déroutant... A certains moments cependant, la carapace se brise. « Simone traversait des moments inévitables de dépression. Seule Milou était autorisée à partager ces périodes d'abattement. Antoine n'y avait pas accès, il était exclu de cette tourmente. Dans ces instants-là, Simone



pouvait piquer des colères terribles en public, homériques. Puis elle les réprimait sans difficultés apparentes », assure Françoise de Boissieu. Antoine n'en veut pas à sa femme. Il met ces instants de déprime sur le compte du « rideau de fer de la déportation, cette mutilation ». « Il était à la fois bouleversé et effrayé devant moi parce que je revenais d'Auschwitz<sup>5</sup>. » Personne n'ose d'ailleurs « en vouloir » à Simone; on se dit qu'il suffit de « laisser passer ».

Se taire et l'écouter. Mais que peuvent-ils entendre, les délicieux jeunes gens de Sciences-Po, polarisés sur leurs devoirs, leurs exposés et leurs notes. Ils sont si intelligents. Et si imperméables...

Se taire et comprendre Simone. Mais sont-ils en mesure de comprendre quoi que ce soit, les messieurs engoncés du MRP. « Je ne lui ai jamais parlé de sa déportation parce que je savais qu'elle n'aimait pas », prétend Pierre-Henri Teitgen. Mais au fond que savent-ils d'elle? Bonne étudiante, bonne épouse, bonne mère... Et qu'elle les laisse tranquille avec « ça », la belle Simone, intégrée à la « bonne » société Elle, pourtant, s'interdit de perdre la mémoire d'Auschwitz. « Tu parles trop », lui reproche-t-on.

Simone encaisse et passe à autre chose : le MRP, de Gaulle, Mendès France, le danger communiste, les prémisses de la guerre d'Indochine. Elle débite, avec un sourire aussi éclatant que figé, quelques remarques pertinentes sur tous ces sujets. Mais son sang reste glacé. Chaque dimanche, elle se retrouve à la table des parents d'Antoine. Cette tradition du déjeuner familial ne lui pèse pas. On mange du poulet rôti, on évoque les grandes affaires du moment, ils s'inquiètent de l'état de santé des enfants. Rien que de très banal jusqu'au moment où Simone se rapproche de Mylène. « Il suffisait que nous évoquions le camp pour qu'aussitôt quelqu'un, autour de la table, nous coupe la parole et enchaîne sur un sujet badin. Ça ne pouvait pas être fortuit tellement c'était systématique. » Systématique et insupportable. Systématique et traumatisant. « Dans l'esprit de mes parents, il s'agissait de ne pas raviver leur douleur, il fallait qu'elles oublient, alors ils affirmaient que tout ça, c'était

incommunicable », dira Lise Mansion, l'autre belle-sœur de Simone. Oublier... Mais oublier, c'est trahir. Trahir Yvonne, trahir les morts. Être vivante au milieu du peuple des morts : n'est-ce pas, en soi, une félonie? Elles y songent toutes, Simone, Tola, Marceline, Milou, Anne-Lise. Une obsession. Leur ultime fidélité, c'est la parole. Dire. Parole interdite, prohibée parce que dérangeante, insupportable. « Chaque fois que d'anciens déportés se rencontrent, ils ne peuvent s'empêcher de parler indéfiniment du camp, et tous les souvenirs remontent à la surface, avoue Simone. Nous avons notre approche spécifique pour le faire, avec des sentiments où se mêlent la joie des retrouvailles, l'étonnement d'avoir survécu et l'angoisse que nous portons en nous de ce même miracle. C'est dans le rire et une forme d'humour noir, qui choque souvent les autres, que nous échappons à l'émotion qui nous étreint. »

Aujourd'hui encore, le silence est de mise. Lorsqu'on demande à Denise si, à la Libération, elles ont parlé du camp, ensemble, elle répond : « Pas du tout, nous avons vécu des expériences différentes. Je ne pouvais pas parler avec elle de sa vie à elle. Aujourd'hui, nous évoquons la déportation, par bribes. Mais pas vraiment... » Interdit de témoigner. « Et dire que je voulais tellement rentrer pour... dire... » Les mots de Simone, simples et pourtant inaudibles aux autres, aux siens... « Pourquoi aurions-nous consenti à tant d'efforts pour rentrer si cela ne sert à rien, si nous sommes muettes, si nous ne disons pas ce que c'était... » Un enfermement dans le silence, à rendre folle.

« Quand on a massacré, au nom des principes, 6 millions d'êtres humains, il faut s'attendre, n'est-ce pas, à ce que les survivants en parlent pendant un certain temps, dussent-ils agacer ou fatiguer<sup>6</sup>. » La colère du philosophe Vladimir Jankélévitch rejoint celle de Simone. Mais à quoi cela sert-il de vitupérer dans l'indifférence gênée, dans cette anorexie des sentiments? « Entre eux et nous, constate Marceline, il reste un mur et des fils barbelés qu'on ne pourra jamais couper. »

Donc, elle est parfaite : bonne élève, bonne épouse, bonne mère. Simone, femme modèle au contact quotidien



de quelques acteurs – et de quelques rentiers – de la République. Dès qu'elle le peut, pourtant, elle s'enfuit. Rejoint Milou et les amies, celles de là-bas. Puis, elle retourne à la maison, s'occupe des enfants, prépare le dîner; ou file à Sciences-Po où se concoctent l'avenir du pays et la carrière de sa bourgeoisie d'élite. « Il a de la chance, Antoine », murmure-t-on. Ces compliments lui font-ils plaisir? Ou la laissent-ils de marbre?

Elle rit, peu.

Elle s'emporte aussi.

Elle n'a pas besoin de professer la vie, la raison, l'amour.

Elle porte tout cela en elle, le communique. Mais transmettre, ne serait-ce qu'un soupçon de ce qui est advenu là-bas, elle n'y parvient pas.

Dans un entretien avec le psychanalyste Ferdinando Camon, Primo Levi raconte: « Au camp, je faisais souvent un rêve: je rêvais que j'étais de retour, je rentrais dans ma famille, je racontais et l'on ne m'écoutait pas. Celui qui est devant moi ne m'écoute pas, il se détourne et s'en va<sup>7</sup>. »

Quelque temps après cette conversation, il a « choisi » le suicide. Simone Veil a décidé, elle, d'exister. « J'ai rêvé à la mort si fort qu'elle n'a pas pu m'ôter la vie. Pour se venger, elle m'en a ôté l'envie. »

## NOTES

1. Georgette Elgey, *La République des illusions*, I<sup>re</sup> partie, « 1945-1951 », Fayard, 1965, 1993.
2. Jean-Louis Bourlanges, entretien avec Nicolas Domenach de *L'Événement du Jeudi*.
3. Georgette Elgey, *ibid.*
4. *Histoire des droites en France. Sensibilités*, sous la direction de Jean-François Sirinelli, Gallimard, 1992.
5. Charlotte Delbo, *Mesure de nos jours*, Éd. de Minuit, 1971.
6. Vladimir Jankélévitch, *L'Imprescriptible*, Éd. du Seuil, 1986.
7. Ferdinando Camon, *Conversations avec Primo Levi*, Gallimard, 1991.



## Milou

Ah! les brillants jeunes gens, licenciés en droit, diplômés de l'École des sciences politiques! Simone et Antoine n'ont pas perdu leur temps. Des études – réussies –, des enfants – charmants – et même un début de carrière pour l'un des deux. Quand Teitgen quitte le gouvernement en septembre 1948, Antoine rejoint le cabinet d'un autre hiérarque MRP, Alain Poher, secrétaire d'État au Budget. Quelques mois plus tard, Poher est nommé commissaire général aux Affaires allemandes et autrichiennes. Antoine le suit et s'installe avenue Hoche, dans les murs de l'ex-ambassade du Japon, réquisitionnée après la capitulation des puissances de l'Axe. « Poher s'était pris d'amitié pour moi. Il voulait à tout prix que je prépare, " sérieusement et convenablement ", disait-il, l'École nationale d'administration, l'ENA, que Michel Debré venait de créer. A Paris, je n'y arrivais pas, pris entre le travail, les enfants, les amis, nos sorties. Poher insistait et a fini par me proposer une " mise entre parenthèses " où j'aurais tout loisir de bachoter le concours d'entrée : un poste de contractuel dans un consulat... » Un consulat... en Allemagne, à Wiesbaden, précisément, en zone d'occupation américaine. L'offre séduit Antoine, il aimerait tant accéder à cet ENA quasi mythique, cette école où l'on « pense » la modernité. Un endroit fait pour lui, la quintessence de ses espérances. Mais il doute que Simone accepte. Retourner en Allemagne, si peu de temps après... Cette Allemagne dont ils ont peu parlé depuis qu'ils se sont rencontrés, cette Alle-



magne haïe de toute éternité chez les Veil, cette Allemagne qu'André, le père de Simone, abhorrait lui aussi, en fier soldat de 14-18. Là, c'est l'Allemagne d'Auschwitz et de l'après-Auschwitz qu'il s'agit de rejoindre.

« Un peuple entier a été de près ou de loin associé à l'entreprise de la gigantesque extermination; un peuple unanimement groupé autour de son chef qu'il avait maintes fois plébiscité avec frénésie, à qui il confirma tant de fois son adhésion enthousiaste, en qui il se reconnaissait. Nous avons encore dans l'oreille les affreux hurlements des congrès de Nuremberg. Qu'un peuple débonnaire ait pu devenir ce peuple de chiens enragés, voilà un sujet inépuisable de perplexité et de stupéfaction. On nous reprochera de comparer ces malfaiteurs à des chiens? Je l'avoue en effet: la comparaison est injurieuse pour les chiens. Des chiens n'auraient pas inventé les fours crématoires, ni pensé à faire des piqûres de phénol dans le cœur des petits enfants<sup>1</sup>. » Vladimir Jankélévitch avait appris à réfléchir dans les textes de Nietzsche, Kant, Hegel. Après Auschwitz, bien qu'épargné par la déportation, il s'interdit à tout jamais d'ouvrir un livre de philosophie allemande. Musicologue, pianiste, Jankélévitch, depuis l'enfance, décryptait avec délices les partitions de Bach, Beethoven, Mozart. Après Auschwitz, elles resteront closes, pour toujours. Une éducation allemande effacée, sans aucun scrupule, sans le moindre regret. « Que devons-nous faire? s'interrogeait-il. Des gestes impuissants, symboliques et même déraisonnables, par exemple ne plus jamais aller en Allemagne. »

La réaction de Simone est différente, surprenante. Elle encourage Antoine à accepter l'offre de Poher. Vivre à Wiesbaden – « en zone d'occupation américaine, pas vraiment l'Allemagne », tient-elle tout de même à préciser – ne la rebute pas. Son entourage en est estomaqué. « Je me suis dit: mais quelle idée! Moi, j'avais choisi de vivre en Angleterre », reconnaît Denise, la sœur résistante. « Je n'ai toujours pas compris qu'elle puisse supporter l'idée de vivre en terre allemande, c'était un choix cynique et, pour toute autre que Simone, inconcevable », souligne Anne-Lise Stern, la compagne des années noires, devenue psy-

chanalyste. Pour d'autres, comme Françoise de Boissieu. « Ce départ vers l'Allemagne a paru bizarre. J'y ai vu, chez Simone, l'expression affirmée de son côté "supérieur", l'affirmation qu'elle était capable de tout surpasser, même Auschwitz. » Anne Gournay, l'amie d'enfance, voit dans cette décision un élément essentiel pour comprendre Simone: « Toutes les deux, nous faisons toujours, depuis un demi-siècle, le même cauchemar: les nazis reviennent! Pour le surmonter, elle a estimé qu'il fallait en passer par une période là-bas. »

Dans ce choix, les avantages matériels ne sont pas non plus à négliger. Villa, chauffeur, domestiques, aucune difficulté de ravitaillement, disponibilité pour parachever les études et s'occuper des deux garçons. Le train de vie cosu des diplomates expatriés. « Pour la première fois, mes parents ont vécu comme des bourgeois aisés, se souvient Jean, le fils aîné. Après le bureau, papa préparait l'ENA et maman, ciseaux à la main, lui organisait ses dossiers. J'allais en classe chez les sœurs, les "Schweitzers", et je parlais parfaitement l'allemand, hochant la tête quand je disais "ja", en bon petit Allemand. » Pourtant, la démarche qu'entreprend Simone Veil, le 1<sup>er</sup> janvier 1950, en franchissant la frontière, ne peut être réduite à ces seuls accommodements. Même si la question allemande se pose douloureusement, la survivante ne veut pas croire à la malédiction d'un peuple tout entier. « Au camp, indique-t-elle, quand j'imaginai le retour – ce que je ne faisais pas souvent –, je me demandais comment on ferait avec les Allemands. Je me souvenais que mon père disait les "boches", ajoutant qu'on "aurait dû tous les tuer à la guerre de 14". Je me disais que si on ne trouvait pas le moyen de se réconcilier, nos enfants seraient pris à leur tour dans cette haine. »

Pour autant, elle ne conçoit pas le pardon possible. « Le pardon est mort dans les camps de mort », tonne Jankélévitch. « Non je n'ai jamais pardonné à aucun des coupables, et jamais, ni maintenant, je ne leur pardonnerai<sup>2</sup>. » Refus absolu, sacré. Mais elle n'en accepte pas moins le dialogue, le contact quotidien, celui de la petite vie des simples gens, avec l'Allemand « coupable », avec



l'Allemand « impardonnable ». « Elle n'excuse rien, mais elle reconnaît l'humain dans l'autre, y compris chez l'Allemand », avance Anne-Lise Stern. Envers lui, elle n'éprouve aucun désir de mort. Lorsqu'elle sent la haine monter en elle, par bouffées, elle s'en défend.

Autour d'elle, son choix suscite parfois l'incompréhension, provoque des incidents. « Allons, s'emporte-t-elle, ce qui est arrivé sous les nazis aurait pu se produire n'importe où. » Cette confrontation nouvelle à l'Allemagne est un événement cardinal dans le destin de Simone. Si elle s'impose cette épreuve, forcément douloureuse, elle y puise des forces. Tout est possible puisqu'en dépit de l'horreur subie à l'état brut, la coexistence avec les Allemands ne relève plus de l'insurmontable. Tout est possible, malgré ces quelques mots repérés dans un livre écrits d'une main enfantine et tremblante :

« Nous te regrettons, papa chéri.

Les Boches t'ont arraché de nous

Et t'ont déporté,

Les bêtes hitlériennes t'ont déporté à Auschwitz

Et t'ont fait mourir à l'âge de trente-cinq ans,

Nous ne t'oublierons jamais, papa chéri.

Tu resteras toujours gravé dans notre mémoire.

Tu as laissé des enfants

Qui, quand ils seront grands, te vengeront  
et sauront haïr ces sales bandits hitlériens<sup>3</sup>. »

Cette haine qu'elle porte en elle, parce qu'on ne sort pas d'Auschwitz sans cette haine qui taraude les entrailles, elle a choisi de la mater. Véritable défi pour Simone la querelleuse. Mais puisqu'elle a préféré la vie, l'Allemagne, même l'Allemagne maudite, ne doit pas lui faire obstacle. Simone choisit de défier l'Allemagne. Sur place. En tête à tête.

Quitter Paris quelques années ne serait somme toute pas si difficile, si cela n'impliquait la séparation d'avec Milou. « Depuis Auschwitz, elles avaient tissé entre elles un lien indestructible, elles étaient en fusion », assure mère Marie Isabelle, l'amie d'enfance de Milou Jacob.

Tous les témoignages l'attestent : Simone ne peut rien entreprendre sans avoir, au préalable, reçu l'approbation

de sa sœur – Simone et Milou, tellement différentes mais incapables de se passer l'une de l'autre. L'une est connue pour ses coups de sang qui laissent son entourage désespéré et ses garçons inquiets; l'autre, d'une humeur toujours égale, se perdant parfois dans la méditation, douce au point de rappeler Yvonne la mère, attentive à protéger Simone la « petite », Simone « mon chat-minet », disait-elle. Milou plus ingrate aussi, la démarche incertaine. L'une veille à l'ascension sociale de son couple – dès l'enfance, manquer d'argent l'angoissait; l'autre se moque de ces vétilles. « Si Milou avait de quoi acheter un disque le vendredi, elle n'hésitait pas. Et, jusqu'au lundi, elle se contentait d'un seul vrai repas », indique Michel de Bois-sieu. L'une se mesure à la droite bienséante, à la bourgeoisie honorable; l'autre plonge dans l'intelligentsia communiste, « compagnon de route », selon la formule alors consacrée, d'un parti que sa sœur abhorre. L'une applique sa logique, sa cohérence, sa maturité précoce à la loi, au droit, à l'analyse politique. L'autre s'immerge dans l'espace pénible, délicat, tourmenté de la neuropsychologie.

Quand Simone l'interroge à propos de cet « exil » allemand, Milou l'encourage. Elles s'écriront, non pas chaque jour comme le firent jadis Yvonne et sa sœur Suzanne, mais une fois par semaine. Elles se raconteront « tout », évidemment. « Milou était si fière de l'ascension sociale de sa « petite » sœur », confie Pierre Jampolsky qui, en 1950, épouse Milou.

A Wiesbaden, « élégante station thermale » spécialisée dans le traitement des rhumatismes et des affections cardiaques, les peines de cœur ne sont pas au programme. A Wiesbaden, les Américains distingués donnent le ton. Les Veil eux non plus ne sont pas dépourvus de la nonchalante distinction qui sied aux diplomates en mission. Numéro trois du consulat français, Antoine travaille avec son sérieux coutumier : quelques « papiers » à rédiger, quelques réunions à suivre, sans négliger les révisions avant l'ENA. Il invite, beaucoup; et Simone reçoit, « magnifiquement bien », précise un témoin de l'époque. Les excellences américaines n'ont guère tardé à remarquer le



couple des « petits » Français. Antoine est drôle, intelligent; Simone sort de l'ordinaire des ambassades. Elle le sait et elle en joue – façon de passer le temps... Elle s'occupe aussi, avec ses deux fils, visite la Hesse, ses musées, ses châteaux, et redécouvre le goût de la lecture, celui de son enfance, Romain Rolland, Roger Martin du Gard, la « grande » littérature française. Après quelques mois en Allemagne, elle émet le souhait d'arpenter la glaise de Bergen-Belsen. Seule. Un pèlerinage? Le mot, avec sa connotation rédemptrice, lui fait horreur. Elle veut juste scruter le ciel, observer les replis de la terre, sentir la proximité d'Yvonne. Yvonne qui lui manque tant, Yvonne l'absente dont elle ne parle qu'avec Milou. Milou dont elle guette le courrier, les mots hebdomadaires qui apaisent les tourments, alors qu'elle offre aux autres, tous ces visiteurs des belles soirées, le chromo d'une Simone épanouie et épatante; vingt-cinq ans seulement et déjà si semblable à ce qu'elle est aujourd'hui.

A l'été 51, une bonne nouvelle – Milou vient passer quelques jours de vacances à Wiesbaden – et un mauvais résultat: Antoine est « collé » au concours d'entrée à l'ENA. Il se réinscrit, après un déménagement de Wiesbaden à Stuttgart. C'est là, à Stuttgart, que Simone ébauche ce qui pourrait la conduire à l'apaisement intérieur. Sensible à la beauté des choses, elle s'installe dans une belle maison de Sonnenberg, l'une des collines de la ville. Antoine dispose d'une voiture de fonction et les enfants, Jean et Nicolas, sont placés sous la surveillance d'une jeune fille au pair. Enfin détendue, Simone regarde son petit monde s'organiser dans un bonheur paisible. Antoine – elle en a la conviction – intégrera bientôt l'ENA. Milou, à son tour, vient d'accoucher d'un fils, Luc. Tout, ou presque, est à sa place. Simone reprendra sous peu, elle le sait, la bataille pour persuader Antoine de la laisser travailler. Elle est certaine d'y parvenir.

Août 52. Soleil. Vacances. La maison est pleine, les visites nombreuses. Le bien-être. Le repos du corps et de l'esprit; Auschwitz s'éloigne. Milou, son mari et Luc débarquent pour une quinzaine de jours. « Ce furent de merveilleuses vacances, se souvient Pierre Jampolsky.

Antoine et moi astiquions sa voiture de fonction, rieurs, de vieux adolescents. Nous sommes partis tous ensemble à la découverte de Rottenberg, une ville-citadelle intacte depuis le Moyen Age. Nous avons poussé jusqu'à Ludwigsburg, endroit réputé pour son château. Nous y avons croisé le grand chef d'orchestre Karl Böhm qui, avec un orchestre de chambre, répétait un concerto pour violon. Antoine adorait la musique; moi aussi. Nous jouions du piano. Böhm nous a impressionnés et terrifiés par ses coups de gueule. » Pendant ce temps, Simone et Milou « laissent faire » leurs hommes. Rien d'autre ne compte vraiment que leurs retrouvailles, les mots et les regards qu'elles échangent, les interminables débats sur l'éducation des garçons, l'émerveillement réciproque au sujet de Luc, objet de toutes les attentions de Simone, son troisième enfant en quelque sorte.

Le 14 août 1952, Milou, Pierre et Luc reprennent la route. La veille, Simone a fait une scène à Antoine. Il a accepté un dîner chez des amis; elle exige de rester à la maison, avec Milou. Retour vers Paris, en deux étapes au moins. « Je venais d'acheter une 4-CV Renault, raconte Pierre Jampolsky. Rien de comparable avec l'auto d'Antoine, mais j'en étais si fier. Je l'inaugurais. » Après un séjour aussi idyllique, la séparation est douloureuse. Simone rassure Milou: « Nous serons de retour au début de l'année prochaine puisque Antoine entrera à l'ENA. » La petite voiture est bourrée à craquer, une poussette et un parc pour bébé fixés sur la galerie du toit. Simone, en robe de chambre, observe la 4-CV s'éloigner. Antoine a un geste inhabituel, comme un réflexe, une forme détournée de pressentiment: il photographie l'auto qui file dans la poussière.

A proximité de Meaux, seize heures plus tard, dans une ligne droite, la 4-CV s'écrase contre un arbre. Milou est tuée sur le coup; Luc succombera deux jours plus tard; Pierre Jampolsky sera touché « légèrement », indique le rapport de police. « J'ai conservé en moi, avec une clarté et une précision parfaites, un dernier souvenir de Milou avant l'accident, dit-il. Une feuille de papier posée sur les genoux, elle écrivait à Simone. Avec une grande applica-



tion dans ces conditions inconfortables. Elle venait à peine de la quitter et déjà elle avait besoin de communiquer avec sa sœur... » Milou morte. La lettre, l'ultime, les mots, les derniers, adressés à Simone... Disparus eux aussi.

Simone est prévenue quelques heures seulement après l'accident. Son beau-frère s'est-il endormi au volant ? La voiture a-t-elle subi un incident mécanique ? Questions à la fois dérisoires et restées sans réponse. Milou morte. Rien d'autre. Voici le témoignage de Suzanne Weissmann : « Nous étions allés, mon mari et moi, à l'endroit où notre fils était tombé. Nous venions d'arriver à Stuttgart quand Simone a été alertée. J'ai passé toute la nuit à ses côtés. Une nuit que je n'oublierai jamais. » Le lendemain matin, Simone et Antoine se rendent à Meaux. Elle aura le temps de prendre le petit Luc dans ses bras et il s'éteindra contre elle. Cortège funèbre d'une famille qui porte en elle le malheur, la détresse. De Simone, rien ne sort. Elle ne desserre pas les lèvres ; elle ne pleure pas, ne manifeste aucune émotion. « Ce jour-là, elle est morte une deuxième fois. Non, c'était même pire que ça : la disparition de Milou signifiait qu'elle perdait une nouvelle fois Yvonne. Car Milou, c'était le dernier lien qui unissait charnellement Simone à sa mère », dit Tola Glowinski. Denise confirme : « Rien de pire n'aurait pu se produire. Milou représentait pour Simone tellement plus qu'une sœur. » Entend-elle Pierre Jampolsky confier : « Reprenant connaissance dans l'ambulance, j'ai pris la main de Milou pour la réchauffer, je la croyais vivante, son visage était si paisible, comme à l'accoutumée » ? Remarque-t-elle que le choc s'est produit au lieu-dit La Bonne-Ideé, le jour de l'anniversaire de son beau-frère ? Elle ne dit rien. Rien d'autre que « c'est injuste ». Témoignage de Michel de Boissieu, l'un des rares à avoir recueilli quelques confidences : « Simone avait fini par intégrer que la mort de ses parents, celle de son frère, n'étaient pas fortuites, qu'ils avaient été tous trois broyés dans l'Histoire. Mais là... « Injuste », répétait-elle, inconsolable. » Rendant visite à la mère Marie Isabelle, si proche de Milou, Simone confie l'inquiétude qui, depuis le jour du malheur, ne l'abandonne plus : « A-t-elle jamais été heureuse, Milou, vraiment heureuse ? »

Quand il faut s'en retourner à Stuttgart, Pierre Jampolsky demande l'autorisation de les accompagner. « Je ne savais vraiment pas quoi faire », admet-il. Il est à ce point perdu qu'Antoine, un « ami formidable » de l'avis général, sans même sans apercevoir, se préoccupe davantage de lui que de... Simone... Elle lui en veut. Sans récrimination. Elle lui en veut... de ne pas mesurer à quel point elle est perdue, désespérée. « Il lui fallait à nouveau tout recommencer. Recommencer à vivre. Accepter la perte de Milou après avoir assumé les morts de l'Holocauste, c'était trop lui demander. Elle en était incapable », souligne Laurence Hirsch-Reinach.

A la demande de sa mère, Pierre Jampolsky – « un Juif honteux », s'emporte Suzanne Weissmann – fait dire une messe en l'église Saint-Médard à la mémoire de Milou un mois après l'accident. Simone accepte de s'y rendre, « sans difficulté », précise-t-il. « Elle était pourtant persuadée que Jampolsky était responsable, qu'il avait été imprudent », prétend Laurence Hirsch-Reinach. Mais Milou l'avait aimé et Simone savait en tenir compte. « A mon égard, elle ne montrait aucun ressentiment apparent », assure Pierre Jampolsky.

Moins d'un an après la tragédie, Jampolsky se remarie. « Je l'ai annoncé moi-même à Simone. C'était une affaire de survie. J'ai d'ailleurs épousé une femme assez semblable à Milou. Elle a marqué le coup, elle a pleuré. Mais elle a compris. » Comprendre. Mais qu'y a-t-il à comprendre ? Qu'elle est seule, à tout jamais. Un mari, deux enfants, bientôt un troisième. Et seule. Seule désormais, puisque séparée de Milou. Mais quand donc la mort va-t-elle cesser de rôder autour de Simone ?

#### NOTES

1. Vladimir Jankélévitch, *L'Imprescriptible*, Éd. du Seuil, 1976.
2. Primo Levi, *Si c'est un homme*, Julliard, 1987.
3. Claudine Vegh, *Je ne lui ai pas dit au revoir*, Gallimard, 1979.



## Algériennes

Mars 1954 : naissance d'un troisième enfant. Un troisième garçon, Pierre-François. Elle qui désirait tant une fille... « Heureusement pour lui et pour moi, j'ai ressenti un formidable coup de foudre dès que je l'ai aperçu. » Épisode naturel que cet « heureux événement » dans la France du baby-boom? Simone n'est pas dupe : Milou et Luc disparus, elle n'avait pas le choix. Donner à nouveau la vie pour défier la mort, une fois encore.

Antoine, lui, est reçu à l'ENA. Si Jean François-Poncet finit major de sa promotion et opte, tradition familiale oblige, pour le Quai d'Orsay, Antoine obtient une remarquable sixième place. Un rang qui lui permettrait d'intégrer la prestigieuse inspection des Finances, le Panthéon de nos élites, la maison où les hauts fonctionnaires élaborent l'outil économique et financier de la grandeur nationale. Pourtant Antoine hésite. « A l'époque, remarque-t-il, il n'y avait pas de Juifs à l'Inspection alors que c'était chose courante au Conseil d'État. J'ai hésité entre les deux, à la stupéfaction de mes parents : ils étaient favorables au Conseil, bien sûr. » Il choisit... l'Inspection.

A cette époque, Simone ne démord pas de sa résolution : travailler. Depuis quatre ans, elle se consacre à son mari, à ses enfants ; mère épanouie, si proche de ses garçons qu'Antoine se sentirait presque négligé... L'École l'expédie en stage au Maroc. Simone s'ennuie, mais elle l'escorte quand même. L'École l'envoie en stage à la pré-



fecture de Châteauroux. Simone se morfond, mais lui emboîte le pas. « Après la naissance de Pierre-François, j'ai annoncé à Antoine que j'avais l'intention de m'inscrire au barreau. » Simone Veil avocate... Antoine ne l'admet pas, ce projet lui est intolérable. L'avocat ne choisit pas ses causes, lui serine-t-il, l'avocat contourne sans cesse la loi, l'élude, l'interprète. « Il était très malheureux », reconnaît Simone. Cependant Antoine ne songe plus à lui « interdire » de travailler. Personne n'est en mesure de « défendre » quoi que ce soit à cette femme, « sa » femme. Intelligent, il a compris que, pour la garder, il faut lui laisser sa liberté. De son côté, Simone est prête à quelques concessions. Lorsque Antoine lui suggère de préparer le concours de la magistrature – accessible aux femmes depuis... 1946 –, elle accepte. Elle a souvent réfléchi à la Justice, au rôle qui peut être le sien, elle, la survivante d'Auschwitz, dans la machine judiciaire et répressive. « Ce métier, dit-elle, c'était à mes yeux une façon de faire de la politique. » Elle ne pressent pas à quel point justice et politique sont inextricablement nouées dans la France des guerres coloniales. « A cette époque, je l'ai croisée à proximité de l'hôtel Lutétia. Ce n'était pas seulement un hasard, presque un symbole. Elle a exprimé, ce jour-là, la volonté d'obtenir un poste de juge pour enfants. Au camp, elle avait bien senti que des gamins, livrés à eux-mêmes, peuvent devenir n'importe quoi », se souvient Anne-Lise Stern.

Deux ans d'études, un premier stage chez un avoué rue de la Paix – « C'était en hiver, il faisait si froid dans ces bureaux mal chauffés, je travaillais avec des mitaines » –, puis un autre au parquet du tribunal de Paris. Elle est reçue parmi les premières. Vingt-neuf ans et un statut social enviable. Vingt-neuf ans et un métier, enfin. Yvonne aurait été satisfaite, peut-être même heureuse. Sa « petite » l'a en quelque sorte vengée. Quelques mois plus tard, au début de l'année 1957, Simone Veil est nommée « attaché titulaire à la direction de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice ». En clair, elle profite d'un passe-droit, car tout néo-magistrat, qu'il soit du parquet (celui qui ordonne les poursuites judiciaires, requiert

l'application de la loi et fait exécuter les décisions des juges) ou qu'il soit du siège (celui qui juge), atterrit quelque temps en province. Pas Simone. Lors de son stage à Châteauroux, Antoine avait apprivoisé le jeune sous-préfet qui régnait avec autorité sur « la ville la plus laide de France », à en croire Giraudoux. Les deux hommes s'estiment. Confrontés sans aucune expérience encore aux grandes grèves de l'automne 1953 qui bloquent le département de l'Indre, ils deviennent amis. En 1956, ce sous-préfet, André Rousselet, est nommé chef du cabinet de François Mitterrand, alors ministre de la Justice au sein du gouvernement Guy Mollet. Antoine lui fait savoir qu'il n'est pas question que Simone s'exile, qu'elle abandonne sa famille et la vie parisienne. Rousselet arrange le coup et, aujourd'hui, consent enfin à le reconnaître, malicieux : « Je n'ai pas triché. Je me suis contenté de tirer – un peu – sur le règlement. » M. le Chef du cabinet a d'autant moins de mérite que la direction de l'administration pénitentiaire n'est guère prisée. Les magistrats sérieux – ambitieux surtout – lui préfèrent les directions « nobles », affaires civiles ou criminelles, voire celle du personnel. Simone débarque donc dans une soupenote au numéro 13 de la place Vendôme, une annexe du ministère de la Justice. L'accueil est glacial. « Je n'en avais rien à faire qu'elle soit nommée directement à l'administration centrale. J'ai en revanche trouvé parfaitement anormal qu'on désigne une femme. Il y avait des dactylos, c'est tout. Et moi, j'aurais préféré un homme pour aller en prison », raconte André Perdriau, alors chef de bureau à l'administration pénitentiaire. Ces propos ne sont ni étonnants ni scandaleux. Ils traduisent, avec exactitude, l'état d'esprit d'un milieu à cet instant de son histoire. Le machisme n'est pas une règle; c'est un fondement, un mode d'existence. « Des femmes dans notre métier? Mais cela terrorisait mes collègues, se souvient le grand magistrat Pierre Arpaillange, ministre de la Justice sous le gouvernement de Michel Rocard. Ils disaient craindre l'absentéisme féminin, mais en réalité, ce milieu confiné, étroit, conservateur, n'avait toujours pas compris pourquoi de Gaulle avait accordé le droit de vote aux femmes et leur avait



ensuite ouvert l'accès à la magistrature. » Ceux qui côtoient Simone Veil ne vont plus tarder à comprendre. Elle en rit encore : « Vous déjeuniez deux fois avec un collègue et il s'imaginait que c'était bon, que vous alliez coucher avec lui. » Difficile de s'imposer, à la pénitencière surtout. Pas « noble », pas « ragoûtante », la pénitencière qui « pue ». Voilà ce qu'elle entend.

Elle visite les prisons, sans cesse. Elle en fait plus que la plupart des fonctionnaires. Cela aurait dû suffire à les alerter : Simone ne se contente pas d'exercer un métier. Elle lutte parce que, revenue de là-bas, il faut lutter. « Elle s'obstinait à ne pas faire état de sa déportation, témoigne André Perdriau. Mais il y avait en elle une vocation pénitencière, certainement liée à Auschwitz. Elle réfléchissait à la privation de liberté. Elle ne supportait pas la promiscuité. » Elle s'interroge sur toutes ces questions qui l'angoissent. D'ailleurs, les anciens déportés sont si nombreux à la pénitencière que le seul hasard ne suffit pas à expliquer leur présence. Magistrate, Simone Veil se défend de tout laxisme, elle sait la répression inévitable, utile. N'empêche... Elle refuse le piège du clivage net, définitif, établissant une rupture radicale entre l'homme et le délinquant. La formule si confortable et si réactionnaire – « Tant pis pour lui si c'est dur, il n'avait qu'à pas y aller » – ne peut la satisfaire. « Si j'avais dû siéger dans un tribunal, reconnaît-elle, je n'aurais jamais pu condamner quelqu'un à la prison sans me poser beaucoup de questions. » La psychanalyste Anne-Lise Stern est plus nette encore : « L'idée de prison lui est insupportable, comme à chacune d'entre nous. » Simone confirme : « On n'a pas le droit de nier sa dignité à l'être humain, même s'il est prisonnier. Quand on a eu soi-même à supporter cette situation, on ne tolère pas qu'on l'inflige aux autres. » La gestion « simple », sans état d'âme, d'une humanité prisonnière la révolte. Elle le fait savoir autour d'elle. Ses collègues remarquent son charisme, respectent son courage, relèvent ses capacités, trop rares parmi les gens de justice : prendre de la distance quels que soient l'événement et ses implications. Du même coup, la méfiance qu'elle inspirait jusque-là à son supérieur hiérarchique disparaît.

Un type formidable, ce Perdriau, issu d'une famille résistante. L'un de ses frères, avoué à Châlons-sur-Marne, est mort dans un camp. « Nous trahissions Simone comme un homme, dit-il amusé. Elle n'a jamais prétexté de sa vie familiale ou de ses activités mondaines pour s'échapper, pour éviter une visite dans un établissement pénitencière. » Simone Veil, femme et magistrat, n'a pas d'alternative. On craint qu'elle manque d'autorité ? Pour être crédible, elle sera donc parfaite, exemplaire. « Il fallait faire nos preuves en permanence », précise Myriam Ezratti, aujourd'hui premier président de la cour d'appel de Paris, amie d'enfance puis collaboratrice de Simone.

Dès la Libération, de Gaulle et le gouvernement provisoire exigent que la réforme pénitencière figure parmi les priorités. Pour des raisons pratiques : 40 000 collabos ont rejoint 20 000 prisonniers dans des bâtisses sans hygiène, dépourvues du confort le plus rudimentaire, celui auquel même des prisonniers ont le droit de prétendre. Pour des raisons éthiques aussi, résumées par Paul Amor – l'un des rares magistrats qui, en poste à Metz, fut déporté par la Gestapo pour avoir affiché ouvertement son hostilité aux nazis –, chargé de cet aggiornamento carcéral : « Jusqu'à présent, la détention était assurée en France comme s'il ne s'était agi que de châtier et d'éliminer le coupable. Il n'est pas nécessaire d'ajouter à la privation de liberté, rigueur légale imposée par le juge, des souffrances supplémentaires destinées à faire plus vivement sentir la captivité, comme si tant d'éléments divers, depuis l'uniforme jusqu'aux cheveux ras, n'y suffisaient pas <sup>1</sup>. » Il faudra par exemple attendre le 15 décembre... 1954 pour qu'une circulaire dispense les condamnés à mort du « port des fers ». Voilà le nouvel univers de la magistrate Veil : privation de liberté, humiliations psychologiques et physiologiques. « J'ai voulu tout de suite visiter la plupart des prisons. Et je les découvrais dans un état épouvantable. Moyenâgeuses, suroccupées, imposant une telle promiscuité que la dignité du prisonnier était bafouée. C'était immonde, honteux. Les relégués revenaient de Guyane. Nous leur imposions un régime d'une intolérable sévérité. La prison, c'est une privation de liberté, pas une atteinte à la dignité de



l'être humain.» La confirmation, en tout cas, qu'une société démocratique peut s'avérer d'une rare cruauté. « La prison, ce n'était ni notre préoccupation ni notre priorité. Les magistrats de la pénitencière étaient marginalisés. Le ministère leur donnait peu de moyens », reconnaît Simone Rozès, la première magistrate parvenue au sommet de la hiérarchie.

Place Vendôme, Simone croise un médecin des prisons, le docteur Georges Fully. Un personnage étonnant, à la fois bourru et charmeur, capable de colères tonitruantes et de mépris définitifs, héros de la Résistance à dix-sept ans, arrêté par la Gestapo, déporté à Dachau. Un double de Simone au masculin, dénonçant sans répit les « aspects inhumains de la machine pénitencière ». « Entre eux régnait une parfaite harmonie », se souvient l'un de leurs collègues, Ivan Zakine. Simone Veil et Georges Fully constatent par exemple que la tuberculose fait des ravages parmi les détenus. Avec l'appui de Perdriau, ils obtiennent, après moult démarches et notes au cabinet du garde des Sceaux, qu'un « camion radiologique » fasse le tour des établissements. Le camion, quelquefois, ne franchit pas le portail étroit des prisons les plus vétustes. Les directeurs refusent pour la plupart que « leurs » détenus puissent passer le seuil afin de se faire radiographier. Simone est alors inflexible. Il faut dépister, insiste-t-elle. Elle fait preuve d'une volonté opiniâtre.

Avec Fully, elle organise l'ensemble des services de santé. Dans l'exercice de ses fonctions, malgré sa rigidité, elle ne réussit pas toujours à dissimuler une émotivité à fleur de peau. Avec Zakine, à peine arrivé d'Afrique du Nord – « A Tunis, se souvient-il, les étudiants en droit entendaient déjà parler de la magistrate Veil, de sa connaissance du monde carcéral, on nous la présentait comme une référence » –, Simone visite la maison centrale de Liancourt, dans l'Oise. L'endroit, un petit château que la République avait récupéré à l'escroc Joanovici, venait d'être transformé en sanatorium pénitencière. « Il y avait des miradors aux quatre coins et l'endroit, un plateau pelé, était clôturé par des fils barbelés, raconte le magistrat. Inutile de vous préciser ce qu'elle a pu ressentir. Au

pied d'un des miradors, le directeur nous attendait. Il voulut faire de l'humour, montrant du doigt un bâtiment : « Là-bas, c'est notre crématoire. » J'ai craint qu'elle défaille. » Il lui en faut plus, elle n'a pas le temps de s'arrêter à de telles bêtises.

Des prisonniers, de plus en plus nombreux, réclament des livres. Ont-ils seulement le droit à la lecture? Après avoir obtenu le déblocage d'une ligne de crédit, l'incontournable Perdriau charge Simone Veil de recruter un premier bibliothécaire. Cette création de poste fera rugir la caste des magistrats ultras. Ils vont s'étonner, se moquer, remarquer que « ça, c'est bien du Veil ». Pour une fois, elle va réagir : « Avec des raisonnements comme ça, on fait Dachau et Buchenwald. » Ils mettent la réplique sur le compte de l'« hystérie ». Elle se moque de ces « vieux croustons, défenseurs acharnés d'une justice conservatrice », pire encore, d'une « justice de classe ».

L'administration pénitencière invente le concept de « prison-école » pour les dix-huit-vingt-cinq ans. La magistrate Veil est priée d'en assurer la mise en route. Les cacochymes représentants de la justice trépignent de rage quand elle quémande une poignée d'enseignants pour cette humanité déclassée, au rebut. Elle ne cède pas. Accordé.

Passant d'une prison à l'autre, elle réalise que les détenus en préventive subissent un effroyable traumatisme psychologique. Or, ils sont présumés « innocents » jusqu'au procès et au jugement. La magistrate Veil réclame la création de centres médico-psychologiques intégrés aux maisons d'arrêt. Elle exige que des psychiatres y pratiquent des consultations d'hygiène mentale. Certains commencent à se demander si ce n'est pas elle, la folle. Mais elle obtient satisfaction et l'accord de Matignon pour faire financer cette mesure de salubrité par le ministère de la Santé.

La sous-direction de l'exécution des peines – une dépendance de l'administration pénitencière – gère, entre autres fonctions, les cas individuels. Est-il par exemple opportun de libérer, après des années d'emprisonnement, une nurse qui a assassiné un nourrisson? Parmi la dizaine



de magistrats qui siégeaient ce jour-là, ils sont nombreux à se remémorer avec quelle violence, avec quel acharnement, la magistrate Veil repoussa cet élargissement. La personnalité de Simone Veil s'est construite dans la complexité, la contradiction et les oppositions intimes. « C'est une femme violente, d'une grande générosité. » La définition du député RPR Étienne Garnier, l'un de ses plus proches amis, est à retenir. Simone piaffe. « Son travail correspondait à ses convictions profondes. Mais elle souffrait de l'inefficacité générale. Elle était impatiente », constate Pierre Arpaillange. Blessée aussi du sort particulier infligé aux prisonnières placées à la fois sous la férule des « machos gros bras » de la pénitencière et du personnel – féminin – de surveillance, redoublant de sévérité, d'âpreté. Interdiction formelle de se maquiller. Pourquoi cette humiliation, interroge la magistrate, a-t-elle la moindre utilité, la plus petite vertu pédagogique ? Évidemment pas, lui réplique-t-on. Sinon, précisément, celle d'humilier. « La prison de la Petite-Roquette, à Paris, était encore dirigée par des religieuses, raconte Simone. Les sœurs étaient si tatillonnées... La mère supérieure, une Irlandaise, contraignait les prisonnières à dire des chapelets indéfiniment. » Elle intervient, sans relâche, réclamant au moins l'égalité de traitement entre détenus et détenues. Aucune raison que celles-ci subissent un système carcéral plus répressif. Elle obtient partiellement satisfaction et ses supérieurs lui confient le soin de suivre les transferts des « très grandes délinquantes » de la prison alsacienne d'Haguenau, ce mouvoir qui avait jadis abrité Violette Nozières et Marie Besnard, au nouveau centre pénitencière de Rennes. « J'ai découvert là-bas un nouvel univers, une sorte de cauchemar : l'une avait tué son mari, l'autre son fils, une troisième l'enfant des voisins. Pourtant, elles avaient droit elles aussi à un traitement digne, à une véritable rééducation, à un travail de réadaptation à la société. Dans mon esprit, c'était cela la prison. Je me heurtais sans cesse à la directrice, une demoiselle Mercier. Elle était comme possédée par une hantise : l'homosexualité, tout faire pour l'empêcher. » Étouffer la sexualité des femmes quand elles se retrouvent entre femmes, prison-

nières. Cette psychose des « gens normaux », cette obsession des « gens bien », elle connaît. Elle y décèle une manière insidieuse de la renvoyer aux interrogations douteuses sur Auschwitz et l'homosexualité supposée des déportées ; c'est en pensant à cela que son travail, en prison, trouve un sens. « Elle a fini par régner sur les prisons de femmes. Nul n'osait plus contester sa légitimité. Convenons-en : elle était remarquable », reconnaît maître Nicole Dreyfus, avocate et militante communiste, amie d'enfance des filles Jacob. Simone Veil est une combattante. De la liberté ? Cela s'entend, mais avant tout des droits de l'homme – et de la femme. Mais elle n'est pas dupe : les prisonniers qu'elle croise la considèrent comme une « ennemie ». Elle accepte cette règle du jeu : « Dans la vie, on n'est jamais des deux côtés de la barricade à la fois. Pour les détenus, un magistrat reste un magistrat, c'est-à-dire un ennemi. J'ai cependant essayé de comprendre leurs difficultés. »

Voyages incessants en province. Tournées d'inspection. Trains seconde classe et hôtels miteux. Personne pour l'attendre à la gare. Personne pour la reconduire, après la visite, jusqu'à sa chambre. Les magistrats de la bourgeoisie provinciale la boudent. Simone Veil traîne une « mauvaise » réputation. « C'était un milieu tellement fermé ! Les épouses de magistrat ne travaillaient pas, elles ignoraient que cela puisse se faire », explique Simone Rozès. A coup sûr, ces gens-là méprisent la femme Veil. Ont-ils pour autant un *a priori* sur la Juive Veil ? Elle n'en aura jamais la moindre preuve. Elle le devine mais peut-être se trompe-t-elle. Quoi qu'il en soit, ces écarts à la bonne éducation, venant des gens si policés, l'humilient. Qu'à cela ne tienne. Elle poursuit, s'entête. Pour faire œuvre utile, efficace, il faut connaître les prisons de l'intérieur, y passer des heures, parler, écouter. Toutes les occasions sont bonnes pour parfaire cette connaissance. Jean, son fils aîné, précise : « Sur la route des vacances vers l'Espagne, nous nous arrêtons à Nîmes. Elle visitait la prison pendant que nous traînions dans les arènes et au musée ». Et Antoine, qu'en pense-t-il ? Il estime cette passion pénitencière un tantinet ridicule. Mais il n'en respecte pas moins



la détermination de son épouse, sa volonté de perfection dans un milieu aussi lourd, aussi confus, aussi pénible. Antoine admire et bougonne.

1<sup>er</sup> novembre 1954. A l'instant où les nationalistes algériens déclenchent l'insurrection générale, Simone se doute-t-elle qu'une guerre, moins de dix ans après l'autre, commence? Elle admire le chef du gouvernement, Pierre Mendès France, l'homme de la paix en Indochine et du dialogue avec la Tunisie de Bourguiba. Anticolonialiste, Mendès n'en déclare pas moins que « l'Algérie, c'est la France ». Dans l'esprit de Simone, c'est simple : les musulmans doivent disposer des mêmes droits que les Européens. Elle croit dur comme fer à l'intégration, aux vertus de la République dispensatrice de l'égalité, des libertés et du progrès, elle n'a sans doute pas lu ce court ouvrage de Raymond Aron, *La Tragédie algérienne* : le grand penseur de la droite raisonnable préconise ni plus ni moins « l'indépendance de l'Algérie ». Simone lit *L'Express*, l'hebdomadaire progressiste de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Quelques jours après les premières émeutes, elle parcourt ces lignes, sous le titre, « La France peut encore gagner en Algérie » : « Il y a encore quelque chance de faire des peuples européen et musulman en Algérie une communauté française. » Elle ne connaît pas le journaliste qui hasarde ce diagnostic : Jean Daniel, un jeune Juif d'Algérie, qui signe ainsi ses premiers articles dans la « grande presse ». Trois ans plus tard, la magistrate Veil débarque à la pénitencière. Au même moment, en ce mois de janvier de toutes les ignominies, le général Massu obtient du gouvernement Guy Mollet tous les pouvoirs de police. Il déclenche avec ses parachutistes la bataille d'Alger. L'horreur absolue. La torture comme « essence de la guerre <sup>2</sup> ».

Avant même de plonger dans les dossiers, elle se doute. Le calvaire des prisonniers. Les sévices sexuels infligés aux femmes. Dans un réflexe de croyance en la France, en ses vertus, Simone s'était d'abord refusé à prendre au sérieux l'avertissement lancé par Claude Bourdet, ce grand résistant antinazi de la première heure, révélant les exactions commises par notre « Gestapo d'Algérie »... Et

puis, au fil des semaines, il y a tant de signes tangibles établissant que nous conduisons une « sale guerre » avec de « sales méthodes » ; tant de rapports, de reportages, de témoignages, tous résumés en un texte admirable de l'écrivain catholique Pierre-Henri Simon : « Quant à nous qui avons lutté contre la monstruosité nazie, nous étions donc des dupes, et nous sommes aujourd'hui les vaincus d'Hitler, si notre patrie lui emprunte ses idées, ses moyens, et apostasie la foi humaine que nous avons cru immanente à son essence de nation. » Les méthodes des paras de Massu – « La condition *sine qua non* de notre action en Algérie est que ces méthodes soient admises en nos âmes et consciences, comme nécessaires et normalement valables <sup>3</sup> » –, Simone les vit comme un affront. Les premiers documents qu'elle consulte la laissent accablée. Elle lit, relit, encore et encore, le courrier de Zahïa Orif Hamdad adressé le 7 avril 1957 au procureur de la République d'Alger, M. Reliquet : « J'ai été arrêtée le vendredi 8 mars vers les 11 heures du soir, ainsi que mon mari et mon frère. Les paras nous ont emmenés à la villa Susini [PC du 1<sup>er</sup> régiment étranger de parachutistes] [...]. Il y en a un qui m'a tiré brutalement mon voile et ma voilette en me disant : " C'est fini, ici c'est plus du cinéma. " » Ensuite, il a demandé une cagoule et me l'a posée sur la tête en me donnant des gifles. Je ne voyais plus rien. Il y en a un qui m'a dit : " Allez, on t'emmène dans le puits sans fond. " [...] ils m'ont emmenée à la salle de tortures et j'entendais les cris de mon mari puisqu'ils nous ont torturés en même temps. Ils se sont jetés sur moi, ils me déshabillèrent, ils m'enlevèrent tout mon linge, ils ne m'ont laissé que les bas, puis ils m'ont dit : " allez on jette la grenade. " D'après le son il me semble que c'était une boîte qu'ils ont jetée dans un bidon. Ils me lièrent les bras derrière le dos et ils m'attachèrent les chevilles en serrant très fort. J'entendais toujours mon mari qui criait et on lui disait : " Parle, espèce de c... Tu n'a pas honte de laisser mourir ta femme. " Et ils commencèrent la séance d'électricité au bas-ventre, aux seins, ce qui m'arrachait des cris de douleur, ils disaient : " Oh ! celle-là elle ne tiendra pas le coup, elle va y passer ", et ils continuèrent de plus belle.



Ils me disaient : " Ferme-là ", et ils parlaient entre eux : " Laisse-moi l'assommer ", et une autre voix disait : " Non, laisse, je l'assomme, moi ", et des coups pleuvaient sur ma tête, en même temps que l'électricité; quand je me tordais de douleur, ils me redressaient, et continuaient. Puis, ils m'ont étranglée à deux mains, je sentais le pouce sur ma gorge à me couper la respiration, puis ils m'ont dit : " Oh! il n'y a plus d'eau ", j'ai entendu qu'ils prenaient un bidon et qu'ils le reposaient.

« Pendant ce temps, mon mari était toujours torturé et criait et priait Dieu. Après ils m'ont détaché les chevilles parce que je me tordais toujours, ils m'ont écarté les jambes, alors là j'ai demandé : " Mais qu'est-ce que vous allez me faire? " Ils m'ont dit : " On va t'enc... " Puis ils m'appuyaient fort sur l'estomac avec un poids; ils mirent l'électricité bien plus fort sur le bas-ventre; ils me rattachèrent en serrant plus fort et me passèrent partout sur les épaules, les bras, les cuisses, le dos, le courant d'électricité. [...] Avec un bâton, ils me flagellèrent, quand ils m'avaient battue sur un côté, ils me retournaient sur l'autre. [...]

« Depuis le 3 avril, je suis à la prison de Barberousse. J'ignore tout de l'endroit où se trouve mon mari.

« Je porte plainte contre les tortures et sévices subis par mon mari et moi.

« En espérant que vous ferez l'impossible pour que de tels faits ne se renouvellent pas, je vous prie de recevoir, monsieur le Procureur général, l'assurance de ma considération respectueuse.

« Zahia Hamdad, épouse Orif. »

En épluchant tous les documents officiels mis à sa disposition, Simone prend conscience que les femmes algériennes sont particulièrement actives – et exposées – dans cette bataille d'Alger. « Jusque-là, nous n'avions guère intéressé les responsables du FLN (Front de libération nationale) et de l'ALN (Armée de libération nationale), constate l'avocate Safia Bazi, une des premières militantes capturées en 1956. Quelque temps avant la bataille d'Alger, de très nombreux étudiants sont partis au maquis. En ville, des femmes les ont remplacés. Avec effi-

cacité d'ailleurs. Nous passions davantage inaperçues et les paras avaient du mal à nous repérer. Nous parvenions à remettre les bombes malgré les barrages et nous étions d'excellents agents de liaison. » Les arrestations n'en sont pas moins nombreuses et l'enfermement dans les prisons d'autant plus pénible que les séances de torture laissent de douloureux stigmates. Simone Veil s'en préoccupe, mais, dernière arrivée à l'administration pénitentiaire, elle n'est pas en mesure d'exiger des responsabilités dans un dossier algérien qui prend chaque jour une place plus démesurée dans les activités du service. Le retour aux affaires du général de Gaulle, le 1<sup>er</sup> juin 1958, et la nomination d'Edmond Michelet au ministère de la Justice, le 8 janvier 1959, vont pourtant la précipiter en première ligne.

Michelet, personnage magnifique. Catholique fervent, il entra en Résistance dès l'Appel du 18-Juin. Accueillant des réfugiés juifs dans sa maison, à Brive, il leur fournissait de faux papiers grâce à des tampons qu'il avait chapardés en mairie. Arrêté, envoyé à Dachau, Michelet affirme une triple fidélité : à la religion, à de Gaulle et à ses camarades de déportation, acceptant de présider, pour mieux le prouver, l'Amicale des anciens de Dachau. A peine arrivé place Vendôme, en dépit de l'opposition du Premier ministre Michel Debré qui craint les positions libérales du nouveau garde des Sceaux au sujet de l'Algérie, Michelet clame son dégoût des pratiques de Massu : « La torture, c'est une séquelle de la méthode nazie. » Simone Veil se sent enfin en harmonie avec son ministre de tutelle. L'affaire Audin, l'affaire Alleg les ont l'un et l'autre bouleversés. Ils n'accepteront jamais que « leur » France se comporte ainsi, avec tant de cruauté et si peu de sens moral. Maurice Audin, assistant à la faculté des sciences d'Alger, militant communiste, tombe entre les mains des parachutistes de Massu, les « léopards », le 11 juin 1957. Il est torturé, assassiné. Les autorités militaires pousseront l'indécence jusqu'à faire savoir dans un communiqué officiel que le jeune mathématicien « s'est évadé lors d'un transfert en sautant d'une jeep ». Le corps de Maurice Audin ne sera jamais retrouvé. « Un crime sans cadavre », lâche l'historien Pierre Vidal-Naquet, l'un



des principaux animateurs du Comité Audin. Henri Alleg, communiste lui aussi, ex-directeur d'*Alger républicain*, avait été pris quelques instants après Audin. « Gégène, supplice de l'eau, chalumeau, Penthotal, rien n'est épargné à Henri Alleg. Mais il ne parle pas<sup>4</sup>. » Un an plus tard, les Éditions de Minuit publient *La Question*, minutieuse description signée Alleg des méthodes qu'utilisent les paras. Michelet le lit; Simonè le lit. Ils se remettent mal de ces quelques pages sans boursoufflure ni pathos. Alleg souhaite de tout son cœur que « l'Algérie reste unie à la France dans l'égalité des droits et dans le respect du droit »; cette attitude sied à la magistrate. Michelet estime indispensable de mettre un terme – et vite – à la guerre, il compte pour cela sur la « force morale » et le « prestige » du Général; Simone, même si elle ne succombe toujours pas au charme gaullien, même si la prise de pouvoir de cet homme lui semble, sous certains aspects, bien contestable et fort peu démocratique, serait enchantée d'une telle issue. Michelet affirme sans attendre sa priorité : redonner un sens à la justice, rendre honneur aux gens de justice, interdire que des soldats s'infiltrèrent dans les cellules des prisons pour régler leur compte aux prisonniers algériens. Avec l'appui déterminant de De Gaulle, il confie cette tâche à deux compagnons de Dachau, deux frères de déportation, Joseph Rován et Gaston Gosselin. Examinant les curriculum vitae des magistrats de la pénitencier, Rován et Gosselin s'arrêtent sur celui de Simone Veil. Cette femme-là est des leurs. Ils choisissent donc de la dépêcher en Algérie pour « inspecter les prisons et faire un rapport au Garde ».

Deux semaines pour mesurer la nature exacte du drame et proposer des solutions. A Maison-Carrée, la prison d'Alger réservée aux femmes, Simone constate que la réforme pénitentiaire de 1945 n'a pas traversé la Méditerranée. L'hygiène, les horaires, les salles de travail? Mots dénués de sens dans l'esprit des gardiennes, corses pour la plupart et cruellement répressives. « C'est spécial une prison tropicale, tempère maître Vergès, l'un des avocats vedettes de cette période. Nos clients nous recevaient dans un parloir étrange, la cour de la prison. Nous étions assis

sur deux chaises, au soleil... » L'autre prison d'Alger, Barberousse, terrifie l'envoyée spéciale d'Edmond Michelet. Les prisonniers sont entassés dans des cellules au-dessous du niveau de la mer. Rongés par l'humidité, ils n'aperçoivent jamais le soleil. Au moins, de Gaulle et Michelet ont-ils ordonné de surseoir à toute exécution capitale. « Cela contribue à détendre l'atmosphère », note la magistrate avant de s'en aller à travers l'Algérie visiter les autres établissements pénitentiaires. Les ultras, mis au courant de cette tournée d'inspection, la maudissent. Simone ne les craint pas. Elle les plaint. Observant ces petits Blancs déchaînés, exsudant la haine de l'autre, elle pressent que les prisonniers sont en danger de mort dans leur cellule. Elle songe à exiger leur rapatriement. En découvrant à la prison d'Orléansville le sort infligé à une gamine de seize ans, Yasmina Belkacem, elle est prise de nausées. Elle se souvient des autres, là-bas, à l'est, avant, sur les terres puantes et maudites de Silésie. Était-ce si différent, Auschwitz, de cette prison mortifère d'Orléansville? Bien sûr, parce qu'il fallait compter avec l'extermination programmée. Pour le reste...

« Depuis l'âge de quatorze ans, raconte Yasmina, j'étais active pour la révolution. J'allais remettre de l'argent aux prisonniers. Je transmettais une lettre et puis après, comme ils avaient confiance, une arme. Quand il y avait une réunion secrète à Orléansville, je servais à manger. Mon rêve, c'était de partir au maquis. En 1958, j'y suis montée. Mais je continuais à servir à manger. Je ne voulais plus, je voulais me battre. Laissez-moi aller poser une bombe, je leur disais, sinon je vole un couteau pour égorger un militaire français. En octobre 1958, les gendarmes d'Orléansville ont tué des Algériens, et nos chefs ont décidé de placer une bombe à côté de la gendarmerie. Ils m'ont confié la bombe, un réveil placé dans une boîte de dattes et la boîte mise dans une valise. Je suis descendue du maquis à dos de cheval, puis à pied. Une voiture m'attendait sur la route et m'a déposée devant la gare d'Orléansville. La bombe était mal réglée, elle a explosé avant l'heure. » Les deux jambes de Yasmina sont déchiquetées. Après quelques mois passés à l'hôpital, la



« terroriste » rejoint la prison d'Orléansville. Une abomination : pas d'infirmier, pas de lit, une vieille paillasse à même le sol, un pansement par semaine sur des moignons à vif, pas ou mal cicatrisés, et des rats, partout, sous une chaleur torride. Il faut sauver Yasmina. Simone Veil arrache le transfert en métropole de la jeune femme, pour la soigner. Yasmina Belkacem sera condamnée à dix années de réclusion criminelle.

Retour place Vendôme, forte d'une conviction définitive : l'indépendance de l'Algérie est non seulement inéluctable mais, plus encore, souhaitable. Elle ne sait pas, Simone, que Gosselin noue des contacts officieux avec des responsables du FLN. Elle a pour seule hâte de rédiger son rapport. « Je me suis abstenue de le faire taper par une secrétaire de la pénitencier. C'était dangereux car ils étaient nombreux, les fonctionnaires partisans, déchaînés de l'Algérie française. Je l'ai écrit à la main et je l'ai remis moi-même à Michelet. » Outre une série de mesures pratiques destinées à aligner les prisons algériennes sur les normes nationales, elle recommande le rapatriement de très nombreux détenus du FLN. Sinon, répète-t-elle au garde des Sceaux, ils seront « liquidés », notamment les 350 condamnés à mort que de Gaulle refuse de faire exécuter. Edmond Michelet se range aussitôt à cet avis. Encore faut-il conduire – et réussir – cette opération au nez et à la barbe des militaires...

Témoignage de maître Safia Bazi : « Les militantes ont été écrouées à Pau, à Rennes, à la Petite-Roquette. La Petite-Roquette, c'était l'horreur, le Moyen Age. Le pire ? Nous étions frigorifiées, sans arrêt. Nous détestions nos gardiennes bonnes sœurs et leur morale à quatre sous. Pourtant, j'avais des conversations philosophiques avec la mère supérieure. » En métropole non plus, le sort des détenues algériennes n'a rien d'enviable : « A l'arrivée, dès la fouille de nos valises, les religieuses surveillantes avaient manifesté un étonnement marqué et révélateur devant la propreté de nos affaires ; elles étaient surprises que des " Arabes " soient propres. Il était impossible de leur faire comprendre qu'on ait besoin de se laver plus d'une fois par semaine, d'autant plus qu'il n'y avait pas d'eau dans les

cellules. Au croisement des couloirs, il y avait une espèce d'auge arrondie avec une demi-douzaine de robinets où on était censées, chaque matin, se rincer le bout des doigts et le museau, mais surtout pas plus. Nous, on s'est installées là-devant et on a commencé à se déshabiller héroïquement (il faisait froid), par morceaux, pour se laver, d'abord le buste, puis les jambes. C'était aussi pudique que possible, vu les circonstances, et d'ailleurs, dans une prison de femmes, il n'y a que des femmes ! Mais les bonnes sœurs n'avaient jamais vu ça. Elles se sont mises à courir dans tous les sens en piaillant, affolées par notre indifférence à leurs injonctions et à leurs menaces. [...] Nous avons négocié deux séances hebdomadaires de douche, contre l'abandon de notre strip-tease, ou plus exactement l'engagement de nous laver tous les matins sans découvrir un centimètre de peau <sup>5</sup>. »

Ces faits lui sont rapportés et Simone explose de rage. Une de ces colères qui affolent un entourage professionnel déboussolé par une fureur aussi soudaine. Mais que comprennent-ils tous ceux-là aux tourments psychologiques et intimes que provoque l'enfermement ? Simone, alors, se souvient d'Yvonne sa mère qui, même à Auschwitz, surtout à Auschwitz, exigeait de ses filles l'hygiène la plus parfaite possible. Elle n'accepte pas non plus que les militants algériens soient mille fois mieux traités dans « nos » prisons que leurs « sœurs », une centaine de détenues. La solidarité des « enfermées ». Transférée à Pau, Safia Bazi entend pour la première fois prononcer le nom d'une magistrate qui multiplie les efforts pour améliorer leur condition. « Entre nous, on disait Mme Veil. » Qu'exige-t-elle, Simone ? Des choses aussi simples qu'une ration quotidienne de lait, des morceaux de savon, le passage hebdomadaire d'un médecin. Michelet, Rovin, Gosselin et Perdriau, ses supérieurs hiérarchiques, sont prêts à la suivre. Mais ils se heurtent en permanence aux oppositions enflammées du Premier ministre, Michel Debré, déchiré entre sa ferveur gaulliste et la certitude que l'Algérie doit coûte que coûte demeurer française, que les gens du FLN restent et resteront à tout jamais des terroristes, des « droits communs ». En vertu de quoi, les pre-



miers condamnés à mort avaient été guillotins et non pas fusillés, ultime honneur accordé aux « politiques ».

« Ainsi Edmond Michelet était-il littéralement harcelé de notes et accablé de reproches par le chef du gouvernement qui jugeait le garde des Sceaux beaucoup trop libéral dans les facilités réglementaires accordées aux membres du FLN emprisonnés<sup>6</sup>. » Ceux-ci, et à juste titre, réclament le statut de prisonniers politiques. « Hors de question », réplique Debré. Le Premier ministre consent à les ranger sous un étrange statut « A ». Plus tout à fait des « droits communs », pas encore des « politiques ». Les nationalistes algériens, hommes et femmes confondus, déclenchent sur-le-champ une grève de la faim avec cahier de revendications identique d'un établissement pénitentiaire à l'autre : reconnaissance dans chaque prison d'un comité de détention ; cours d'alphabétisation – et d'hygiène – pour les illettrés ; droit de recevoir des livres et des journaux sans passer par la censure, bref les privilèges coutumiers des politiques. Debré s'entête dans son refus. Michelet, furieux, menace de démissionner. « En pleine grève de la faim, Simone est revenue de Rennes désespérée. Ils étaient si nombreux dans toute la France à ne plus s'alimenter qu'elle n'avait pas réussi à trouver en Bretagne les supports métalliques indispensables aux perfusions. » Elle se reprochait son « manque d'efficacité », raconte André Perdriau. « Les gens de Michelet étaient formidables, constate Jacques Vergès. Cela faisait bien longtemps que, *de facto*, ils avaient accordé le statut politique aux nationalistes algériens. » Hommage à Simone Veil, à ses compagnons de magistrature, inlassables défenseurs non pas des « terroristes », mais de leurs droits. Elle aura donc servi de magistrat-pompier pendant cette guerre d'Algérie. Disponible. Attentive. D'une humanité rare. « Quand ça n'allait pas, quand les militants FLN ne supportaient plus leurs conditions de vie, précise maître Nicole Dreyfus, je l'appelais, nous allions déjeuner ensemble, je lui expliquais, et elle agissait. Je la trouvais d'une impressionnante efficacité. » En villégiature au Croisic en août 1962, Simone interrompt pour quarante-huit heures ses vacances bretonnes.

Au grand dam d'Antoine et des enfants. Dans une prison de Lyon, trois Français sympathisants de la cause algérienne – des « porteurs de valises » – sont maltraités par les gardiens et des détenus OAS. Elle s'y précipite pour mettre bon ordre, ramener les excités à la raison. « J'ai pris un train, une transversale qui allait de l'ouest vers le sud, interminable. Je me souviens parfaitement avoir payé le billet de ma poche. » Pourtant Simone désapprouve le choix des « porteurs de valises ». Un Français, serait-ce pour une cause juste, ne livre pas des armes à des militants « étrangers » qui vont aussitôt les retourner contre des soldats français. « Magistrat-nounou » : les objecteurs de conscience ont été placés sous sa protection et elle leur évite bien des désagréments. Magistrat-combattante : quand la France et la République se déshonorent dans l'affaire Djamila Boupacha, elle ne laisse pas l'infamie se poursuivre.

Le 10 février 1960, les forces de l'ordre arrêtent au domicile de ses parents Djamila Boupacha, une musulmane âgée de vingt-deux ans. Ils l'accusent d'avoir déposé le 27 septembre 1960 à la brasserie des Facultés à Alger un obus de mortier piégé dissimulé dans un sac de plage. L'engin put cependant être repéré à temps et désamorcé sans qu'aucune victime fût à déplorer. Après une série d'interrogatoires « musclés », Djamila est conduite dans le centre de tri d'Hussein Dey, une banlieue d'Alger.

Torturée, elle avoue son « crime »... Après trente-trois jours de « cohabitation » avec les paras, le juge d'instruction la place sous mandat de dépôt et l'inculpe « d'association de malfaiteurs, de tentative d'homicide volontaire ». L'avocate de la jeune fille, maître Gisèle Halimi, exige que la Commission de sauvegarde des droits et des libertés publiques « ouvre une enquête ». Elle prend l'initiative de créer un Comité « Pour Djamila Boupacha ». Simone de Beauvoir en accepte la présidence et l'on retrouve à ses côtés la romancière Françoise Sagan, un jésuite, le révérend père Riquet, l'écrivain et résistant Vercors, la poétesse Elsa Triolet, tant d'autres. Le 2 juin, à quelques jours du procès qui doit s'ouvrir à Alger devant le tribunal permanent des forces armées, l'auteur du *Deuxième Sexe*



publie un article, entré depuis dans la légende, en page 6 du *Monde*. Son titre : « Pour Djamila Boupacha. » Elle reprend en grande partie le témoignage de la suppliciée, adressé au doyen des juges d'instruction d'Alger et qui était arrivé place Vendôme sur le bureau de Simone Veil : « Ce qu'il y a de plus scandaleux dans le scandale, c'est qu'on s'y habitue. Il semble pourtant impossible que l'opinion demeure indifférente à la tragédie qu'est en train de vivre [...] Djamila Boupacha.

« [...] Aucun témoin ne l'a identifiée. Il n'existe contre elle pas l'ombre d'une preuve. Pour établir sa culpabilité il fallait des aveux : on les a obtenus. Dans la plainte en séquestration et tortures qu'elle vient de déposer, Djamila les rétracte et elle décrit les conditions dans lesquelles elle les a passés. [...]

« La nuit du 10 au 11 février, une cinquantaine de gardes mobiles, de harkis, d'inspecteurs de police, firent irruption dans le domicile où Djamila vivait avec ses parents. Ils la battirent, ainsi que son père et son beau-frère, et ils emmenèrent les trois suspects à El-Biar. Là, les militaires, dont un capitaine parachutiste, piétinèrent Djamila et lui défoncèrent une côte. Cinq jours plus tard, elle fut transférée à Hussein Dey, où trois harkis, deux militaires et trois inspecteurs en civil lui administrèrent le "second degré". On lui fixa des électrodes au bout des seins avec du papier collant Scotch, puis on les appliqua aux jambes, à l'aîne, au sexe, sur le visage. Des coups de poing et des brûlures de cigarettes alternaient avec la torture électrique. Ensuite on suspendit Djamila par un bâton au-dessus d'une baignoire et on l'immergea à plusieurs reprises. " On ne va pas te violer, ça risquerait de te faire plaisir ", lui dirent quelques jours plus tard les hommes qui la questionnaient. Et Djamila précise : " On m'administra le supplice de la bouteille; c'est la plus atroce des souffrances; après m'avoir attachée dans une position spéciale, on m'enfonça dans le ventre le goulot d'une bouteille. Je hurlai et perdis connaissance pendant, je crois, deux jours. " [...] Djamila était vierge. [...]

« Alger a tout mis en œuvre pour entraver sa défense. Le procès ayant d'abord été fixé au 18 mai, maître Halimi

n'a été autorisée à séjourner à Alger que du 16 au 19 mai. Pour communiquer avec sa cliente, consulter le dossier, préparer sa plaidoirie, elle disposait d'à peine trente heures. Le droit à la défense était si manifestement violé qu'elle a obtenu le renvoi du procès, mais la nouvelle date désignée, le 17 juin, est beaucoup trop rapprochée pour que l'enquête réclamée par Djamila puisse aboutir avant la réunion du tribunal. Permettra-t-on que ses juges utilisent contre l'accusée les aveux que ses tortionnaires lui ont atrocement extorqués?

« Il n'est plus au pouvoir de personne d'effacer les sévices qui lui furent infligés ni ceux que subirent son père et son beau-frère, mais on peut encore enrayer la marche de l'injustice. On peut, on doit reculer le procès jusqu'à ce qu'on ait élucidé les circonstances dans lesquelles Djamila a parlé. Si nos dirigeants ne se décidaient pas à agir en ce sens, ils admettraient ouvertement que la justice n'est plus en Algérie qu'une parodie sinistre, contrairement à leurs déclarations publiques. Ils consentiraient à ce que la torture soit systématiquement utilisée comme préalable à l'information judiciaire. [...]

« Ce n'est pas tout : jusqu'ici aucun tortionnaire n'a jamais été inquiété. Les hommes qui interrogèrent Djamila continueront-ils à mener paisiblement leurs atroces activités? Il est temps de leur prouver que dans cette Algérie qu'ils disent française, ils ne peuvent pas violer impunément les lois de la France. Le vieil Abdellaziz Boupacha, exténué et éperdu, a crié désespérément : " De Gaulle a interdit la torture! – De Gaulle, répondit le capitaine qui dirigeait les opérations, qu'il fasse la loi chez lui; ici, c'est nous les maîtres! "

« Si le gouvernement hésitait à sévir, il confirmerait ces arrogantes paroles, il avouerait avoir définitivement renoncé à se faire obéir par les militaires d'Alger, et abandonnerait l'Algérie à l'illégalité, à l'arbitraire, aux caprices sauvages de quelques enragés.

« Par cette abdication, c'est la France entière qu'ils trahiraient, c'est chacun de nous, c'est moi, c'est vous. Car, soit que nous les ayons choisis, soit que nous les subissions à contrecœur, nous nous trouvons bon gré mal gré soli-



daires de ceux qui nous gouvernent. Quand les dirigeants d'un pays acceptent que des crimes se commettent en son nom, tous les citoyens appartiennent à une nation criminelle. Consentirons-nous à ce que ce soit le nôtre? L'affaire de Djamila Boupacha concerne tous les Français. Si le gouvernement atermoie, c'est à l'opinion de faire pression sur lui, d'exiger impérieusement le renvoi du procès de Djamila, l'aboutissement de l'enquête qu'elle réclame, une sûre protection pour sa famille et ses amis, et pour ses bourreaux les rigueurs de la loi<sup>7</sup>. »

Ce jour-là, *Le Monde* est saisi à Alger. Simone Veil s'interroge : comment intervenir pour sauver Djamila? Elle exprime haut et fort son « dégoût » à ses collègues. Et elle guette ce 17 juin, premier jour du procès. Le télex qu'elle reçoit d'Algérie la rassure : à la demande du commissaire du gouvernement, le tribunal permanent des forces armées d'Alger, après une audience d'une heure, a renvoyé à une date ultérieure le procès aux fins de supplément d'information. Dans la foulée, le Comité demande audience à Edmond Michelet. Le ministre reçoit Simone de Beauvoir, laquelle exige « le dessaisissement du tribunal d'Alger touchant la plainte pour séquestration et tortures déposée par Gisèle Halimi au nom de Djamila Boupacha » et, avant toute autre initiative, le transfert de la prisonnière en métropole. Car sa vie, à Alger, est en danger. Les tueurs de l'OAS la guettent, la cherchent, la veulent. L'extrême droite d'Alger vomit Djamila qui a osé relever la tête. Il faut donc l'abattre. Le garde des Sceaux reconnaît le bien-fondé de la demande : le transfert de la prisonnière est indispensable. Après avoir désigné un nouveau magistrat instructeur au tribunal de grande instance chargé de reprendre le dossier, il indique à Simone de Beauvoir et à Gisèle Halimi qu'une magistrate sera chargée d'organiser le rapatriement. « En elle, j'ai toute confiance, précise-t-il à ses interlocutrices, pour les rassurer. Elle s'appelle Simone Veil et elle connaît les horreurs de la prison. » Le ministre ancien déporté s'en remet à Simone l'ancienne déportée pour organiser le sauvetage.

Témoignage de Gisèle Halimi, peu portée à la flagorneurie : « Djamila était menacée de mort en Algérie, le dan-

ger était réel. Simone Veil est intervenue avec une extraordinaire rapidité, ne prêtant aucune attention à une opinion publique d'extrême droite hostile. »

Simone installe alors Djamila Boupacha dans une cellule de la maison centrale de Rennes. Le 22 avril 1962, Djamila Boupacha est remise en liberté. Simone Veil est heureuse... d'avoir été utile.

Antoine, Jean, Nicolas et Pierre-François abhorrent cette pénitencière qui absorbe tant l'épouse, la mère. Mais savent-ils que Simone n'a pas le choix, pas d'alternative : elle doit se battre sans relâche, sous peine de trahir Yvonne, Milou, tous les autres de « là-bas »...

#### NOTES

1. Paul Amor, « La réforme pénitentiaire en France », *Revue de science criminelle*, 1947.
2. Lire sur cette période le remarquable ouvrage d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Les Porteurs de valises*, Albin Michel, 1979.
3. Note du général Massu citée intégralement par Pierre Vidal-Naquet, *Les Crimes de l'armée française*, Maspero, 1975.
4. *La Guerre d'Algérie et les Français*, sous la direction de Jean-Pierre Rioux, Fayard, 1990.
5. Hervé Hamon et Patrick Rotman, ouvrage déjà cité.
6. Jacqueline Guerroudj, *Des Douars et des prisons*, Éd. Bouchene, 1991.
7. Pierre Viansson-Ponté, *Histoire de la République gaullienne*, Fayard, 1970.



## Le Tout-Paris

Ce soir de 1964, comme tous les soirs, les Veil dînent en ville. Antoine passe prendre Simone dans les bureaux minables de l'administration pénitentiaire. Ce soir-là, d'humeur charmante, il plaisante... à moitié : « Ma femme travaille, bien sûr... Pour payer ses cigarettes. » La réussite professionnelle d'Antoine Veil est incontestable : l'énarque-inspecteur des Finances-rat de cabinet – la trilogie ordinaire – s'affirme en effet brillant manager, nommé depuis peu délégué général du prestigieux – et tout-puissant – Comité des armateurs. Les « affaires » après la haute administration. A l'époque, pareil transfert n'est pas courant. Mais Antoine Veil, esprit curieux et paradoxal, pressent que la coupure business-politique est artificielle. Même s'il a depuis longtemps accepté l'idée que sa femme exerce un vrai métier épanouissant, qu'elle y a acquis en moins de dix ans une solide réputation, Antoine ne supporte plus le milieu dans lequel elle évolue. Marre qu'elle ne lui parle que des prisons ; marre qu'elle fasse une obsession de tous ces prisonniers qui, chaque jour, en dernier recours, adressent un courrier à l'attention de « Mme le substitut Simone Veil ». Il se plaint, non sans raison : « A table, tu es encore en prison. » Les garçons protestent tout autant : la route des vacances interrompue pour les besoins de la cause, ça suffit... Alors elle décide de consolider l'harmonie familiale et son équilibre personnel. Parce que Simone, les feux de la guerre d'Algérie encore allumés (2 360 condamnations, 417 peines criminelles,



41 condamnations à mort, 4 exécutions, 1 388 détenus pour subversion...), doute à son tour de sa mission : « Nous avons si peu de moyens matériels, financiers, et le nouveau ministre de la Justice était très répressif. » Gaulliste de droite – à l'inverse de Michelet –, catholique on ne peut plus traditionaliste – à l'inverse de Michelet –, Jean Foyer est de l'avis général un juriste aussi exceptionnel que conservateur. Nommé garde des Sceaux par le nouveau Premier ministre, Georges Pompidou, il guette d'un œil suspicieux les magistrats de la pénitencière, ces « laxistes ». Foyer est trop averti des affaires de justice pour ignorer que Perdriau, Veil, Zakine et tous les autres ont évité des catastrophes, des étés « chauds » à répétition dans des prisons surpeuplées, sous-équipées, politisées. Mais, issu d'un milieu réactionnaire, il reste méfiant. C'est donc sans trop de peine que la magistrate Veil demande à quitter la pénitencière. « Elle était arrivée à saturation, usée par tant d'années d'efforts incessants, vains trop souvent. Elle ne supportait plus le clan conservateur qui pourrissait notre vie », explique Ivan Zakine. Foyer est trop fin légiste pour écarter Simone Veil. Il la nomme à la direction des Affaires civiles, là où s'élaborent les grandes lois dites de « société », « un formidable outil pour façonner notre pays », estime-t-elle. Voilà donc Simone Veil, la magistrate « réputée », placée au cœur d'une direction « noble ». Antoine et les garçons sont enchantés. Tout va donc pour le mieux.

Dès lors qu'elle s'est défaite de l'angoisse pénitencière, Simone se prête volontiers aux jeux mondains. Antoine n'a guère besoin de la pousser. La fréquentation de la grande bourgeoisie convenable la rassure; une certaine normalité lui est nécessaire pour être en mesure de constater que, décidément, « il y aura toujours quelque chose pour la séparer de ces gens-là ». Qu'importe... « Les Veil se sont toujours beaucoup déployés dans la capitale », constate Françoise Giroud, autre spécialiste du genre. Le système fonctionne en boucle : on se croise dans la journée, on se retrouve le soir dans un dîner. Délégué du Comité des armateurs, Antoine Veil prend contact avec le chargé de mission responsable à Matignon du dossier des transports.

On lui précise que le nouveau venu, Jacques Chirac, est un « protégé » du Premier ministre Georges Pompidou, lequel connaît Antoine depuis... 1947 grâce à Michel de Boissieu, qui a lui-même pris la place de Georges Pompidou à la direction de la banque Rothschild. Petit monde. « J'ai failli suivre des leçons de pilotage avec Chirac, se souvient Antoine.. L'avion, ça nous plaisait. » Ils n'en font rien, mais se croisent fréquemment dans les dîners. Simone observe avec intérêt cet ambitieux qui a le mérite de ne point tricher, d'afficher sans détour sa fringale de pouvoir. Elle découvre, effarée, que pour lui l'action en politique est une fin en soi. Pour l'heure, aucune importance : elle l'aime bien car il triche moins que la plupart des autres. Simone Veil et Jacques Chirac ne prennent pas la peine de dissimuler leur complicité. Sont-ils en contradiction sur la plupart des grands sujets? Et après... Ça ne compte guère dans ce Paris-là qui se fiche des « idées », un mot quasi obscène inventé pour fâcher les gens de bonne éducation.

Simone et Antoine comptent parmi les piliers du Tout-Paris. Par l'entremise du chef centriste Joseph Fontanet, un proche, ils croisent Marcel Bleustein-Blanchet, personnage mythologique, concepteur en France de la publicité moderne. Ils deviennent intimes, au point qu'Antoine et Simone sont invités chaque été dans la propriété de Bleustein, aux Issambres, sur la Côte d'Azur. On y joue au gin, on papote intelligemment, on y croise des personnalités politiques – le ministre gaulliste Jacques Marette –, des hommes d'influence à la puissance financière insoupçonnée – Jean Frydman, le patron de la régie publicitaire d'Europe 1, futur confident de Valéry Giscard d'Estaing. Cette faune à la fois établie, étrange et peu orthodoxe convient à Simone. Des bourgeois, certes, mais qui viennent de si loin; comme elle. Des personnages respectés, mais qui subiront à jamais les regards soupçonneux, interrogateurs de la bonne bourgeoisie; comme elle.

La plupart du temps elle boude le troisième réseau d'Antoine, celui des chasseurs, des fines gâchettes de la République. Francis Fabre, propriétaire de la compagnie d'aviation UTA et patron du Comité des armateurs, a



organisé la rencontre entre Antoine et Jean-Claude Roussel, le fringant P-DG des laboratoires du même nom. Le délégué général est bientôt convié dans les Vosges, où Roussel possède une chasse. Le casting est éblouissant : un chef de gouvernement, Georges Pompidou ; un glorieux ministre de l'Économie et des Finances, Valéry Giscard d'Estaing ; un tout-puissant ministre de l'Intérieur, Roger Frey, l'un des « barons » du gaullisme ; la star du barreau de Paris, le céléberrime avocat René Floriot. Antoine tire à la carabine en compagnie de toutes ces célébrités. « J'ai averti Simone, rigole Dominique de La Martinière, alors directeur général des Impôts. Attention, Antoine devient snob ! Parfois, il revenait de Chambord, haut lieu des chasses présidentielles, en grognant que le gibier était insuffisant. » C'est trop pour Simone qui se contente de dîner chez les Fabre. Silencieuse et superbe, elle détaille les « invités », Gianni Agnelli, le patron de la Fiat, Aristote Onassis, l'armateur grec.

Dans la bourgeoisie, hors de la bourgeoisie : Simone aime ce va-et-vient. « Humainement, on ne fait pas mieux qu'elle. Pour tous ces bourgeois, elle est habitée par trop d'absolu. Simone – ils ne l'admettent évidemment pas – leur est au plus profond d'eux-mêmes insupportable. Mais ils n'osent rien faire... A cause du "truc", comme ils disent entre eux. Le truc ? Auschwitz, la déportation », explique Étienne Garnier. Sortir, parler, observer. Répondre aux regards admiratifs des autres. Simone, lucide, se prête volontiers à ce divertissement. Mais aujourd'hui elle pâlit quand on lui rappelle que ses fils, eux, ont malgré tout pâti de ces mondanités à répétition qui les privaient d'une mère adulée. « Une véritable mamma, précise André Rousselet, alors qu'Antoine me semblait plutôt agacé par les enfants. » Absente, elle tient toutefois ses garçons au courant de tout. « Ils discutaient devant nous. Ils nous associaient toujours à leurs grandes décisions et nous donnions notre avis », confirme le cadet Nicolas. « Ils nous informaient, et nous, on suivait. Des parents très proches, malgré la distance, ajoute Jean. Certains soirs, on râlait sec parce qu'ils sortaient. Je me suis beaucoup occupé du plus jeune d'entre nous, Pierre-

François, un peu comme une grande sœur. » Contrairement à Antoine, Simone, si attentive à l'équilibre des siens, s'impose pour règle absolue de passer par la maison, rue de Rome puis rue Danton, avant de sortir ; écouter ses fils, les entendre, les embrasser, se fâcher parfois. « Nous étions impressionnés par ses colères. Elle était stricte, jamais sévère », indique Jean. Quand Antoine s'absente, ils dorment à tour de rôle dans son lit ; quand Antoine sanctionne une mauvaise note d'un de « ses cancre », elle lève, une fois sur deux, la punition. « Elle ne supportait pas que papa nous traite d'ânes, qu'il nous compare sans cesse à d'autres enfants toujours "formidables, eux". Ça l'exaspérait », poursuit Pierre-François. « Elle réussissait un tour de force : être présente auprès d'eux, même quand elle était ailleurs », reconnaît Lise Mansion, sa belle-sœur. Ce tour de force, elle l'accomplit grâce à son instinct, cette capacité d'aller tout de suite à l'essentiel, de détecter sur-le-champ la solution qui s'impose pour résoudre la difficulté. L'attitude d'Antoine envers les garçons la plonge parfois dans un abîme de perplexité et de souvenirs, ceux d'un temps ancien où Simone Jacob reprochait tant à son père de maintenir les enfants à distance, d'imposer trop de règles. Elle écoute les récriminations de Jean et songe aussitôt aux siennes, petite fille têtue, adolescente vindicative, dans la douceur de Nice.

Jean : « Papa était adorable. Et en même temps, chiant, maniaque. Interdiction de parler à table. Interdiction de chahuter en voiture, hormis pour réciter, en passant dans un département, les noms de chefs-lieux de canton. »

Pierre-François : « Il nous "bassinait" tout le temps avec l'exigence du progrès social et la nécessité de payer des impôts. Il ne supportait pas que nous parlions d'argent, ce n'était pas convenable. "Convenable" : ça revenait sans cesse dans sa bouche. Nous avons découvert bien plus tard, à l'âge adulte, qu'il nous avait inculqué les bons principes. »

Antoine renâcle. Antoine râle. Ses fils, qu'il adore, sont aussi des envahisseurs qui, à leur manière, séquestrent « sa » femme. Il s'en est expliqué, une fois, lors d'une émission de télévision : « Simone entretient des relations excep-



tionnellement étroites avec ses enfants. Du coup, ils envahissent sa chambre – notre chambre –, son bureau. Elle fait partie de leur paysage quotidien et moi, parfois, ça m'agace quand, sans plus de manières, ils interrompent notre conversation. » On croirait entendre les récriminations d'André Jacob...

Courtisée dans les salons, profitant du réseau tissé par Antoine, chérie chez elle, Simone Veil poursuit, imperturbable, son ascension professionnelle. Sous l'impulsion de Jean Foyer, la chancellerie fait réformer le code civil : la tutelle des mineurs, les régimes matrimoniaux et, dossier difficile, l'adoption. Le professeur Jean Carbonnier, grand ordonnateur de ces nouveaux textes, avance des prétextes « philosophiques et éthiques » pour refuser de travailler sur ce dernier point. En clair, le vieux maître est hostile au principe même de l'adoption. Foyer n'est pas loin de penser comme lui, mais il sait le président de la République et son Premier ministre particulièrement attentifs au dossier pour des raisons personnelles : la fille du Général a adopté un enfant auquel de Gaulle est très attaché; Georges et Claude Pompidou élèvent eux aussi un fils adoptif, Alain, médecin de renom aujourd'hui. Ils suivent l'un et l'autre ce projet de loi dans ses moindres détails. Rude épreuve pour les magistrats chargés de le rédiger. D'autant que l'affaire se transforme en affrontement, à la limite du conflit théologique. Deux aspects du dossier provoquent de virulentes polémiques : faut-il, au terme du processus, donner à l'enfant adopté les mêmes droits qu'à l'enfant légitime? Est-il opportun de laisser subsister des liens avec la famille naturelle, si on la connaît ou si elle se manifeste? Au début des années 60, ces questions, désormais caricaturales, déchaînent les passions. Voulant coûte que coûte « en sortir », Foyer confie à Simone Veil la direction d'une commission chargée de finaliser la réforme. « Je n'avais qu'un principe de base en tête, dit-elle : l'adoption est faite pour l'enfant. » La marque de Simone. Pragmatique.

Enfants. Seuls. Abandonnés. Privés de parents. Retour à Auschwitz, toujours, encore, ces milliers de gosses livrés à eux-mêmes, rendus sauvages par les barbares. Le

ministre n'imagine pas à quel point ce texte est cher à Simone, et qu'en conséquence, elle « travaillera à fond, arc-boutée sur des convictions, persuadée qu'un magistrat c'est un décideur », précise Simone Rozès. Elle innove déjà dans la composition du groupe de travail, intégrant une psychiatre pour enfants et un pédiatre. Voilà qui perturbe le train-train d'une magistrature ankylosée où la règle veut que l'on reste entre soi. Elle pousse encore plus loin la provocation, auditionnant des parents adoptifs, des éducateurs, des cadres de l'Assistance publique. C'est ainsi qu'elle prétend trouver une réponse précise aux mille et une questions qui brouillent le dispositif d'adoption. Qui peut adopter quel enfant? A quel âge? Sous quelles conditions? Selon quelles modalités? Avec quelles conséquences? Simone a appris que le général de Gaulle est intraitable sur un aspect : il s'oppose à ce qu'un couple puisse adopter s'il a déjà des enfants légitimes. Elle invente alors une solution intermédiaire : une telle demande exigera une dispense accordée ou refusée par le seul... président de la République. Jean Foyer salue l'ingéniosité du substitut Veil. Après la remise du rapport, le ministre de la Justice lui confie la confection de l'avant-projet de loi. Elle fait sans cesse la navette entre la place Vendôme et l'Élysée, entre le ministère et Matignon. Elle explique, elle défend, acharnée. Est-il indispensable de réformer la procédure d'abandon? L'Élysée et Matignon en doutent. Elle persuade les distingués conseillers qu'une nouvelle loi serait dépourvue de sens si, « au terme d'un délai légal où des parents qui se désintéressent manifestement de leur enfant peuvent le reprendre », le « consentement à l'adoption ne devenait pas irréversible ». Ils reconnaissent que le « bon sens » lui donne raison. Elle poursuit les législateurs de sa vindicte : est-il supportable dans une société évoluée, dans un pays moderne, qu'un enfant légitime dispose de tous les droits, un enfant naturel de la moitié de ses droits et un enfant adultérin d'aucun droit? « Le droit ne peut pas être discriminatoire », assène le substitut Veil. Elle ébranle l'establishment judiciaire. Georges Pompidou entend dire grand bien de cette magistrate. Quand Jean Foyer présente le



texte « Veil » devant le Parlement, elle est assise au banc du gouvernement pour conseiller son ministre. Elle constate que la plupart des députés de la majorité ne veulent pas de « son » texte. « Trop libéral », hurlent-ils, décidés à mettre le projet en pièces. De Gaulle leur fait alors savoir que cette loi appartient à son « domaine réservé », qu'il en exige la ratification. Les élus du peuple se plient à la volonté du grand homme. Elle est ravie, remarquant simplement, avec ironie, l'immense lâcheté de ces messieurs qui, quelques années plus tard, se rengorgent de fierté, puisque la plupart des Parlements européens copieront ce texte pour moderniser leur droit. C'est la première empreinte, non négligeable, de Simone Veil sur la société française.

L'état de la magistrature la désespère. L'esprit des magistrats « établis » la navre. Ils ne se contentent pas d'être archaïques et conservateurs, ils sont dépassés, immobiles, en retard sur les Français, incapables de s'interroger sur leur rôle dans la société. Comment combler le fossé chaque jour grandissant entre la mécanique judiciaire et le besoin de justice? Évoquer ce seul dilemme provoque des cris de rage parmi les petits marquis du monde judiciaire. Tant pis pour eux. Quelques magistrats modernistes fondent l'Association Vendôme pour « réfléchir sur la justice » et « contribuer à faire sauter les structures immobiles »; elle les rejoint. Ils expriment l'ambition « d'adapter la justice à son temps »; Veil la réformatrice relève ce défi. « Elle n'avait rien d'une syndicaliste acharnée. Elle se fichait de la revendication pure. Elle affichait une véritable rigueur intellectuelle et nous la percevions comme une combattante », résume Jean-Pierre Cochard, l'un des initiateurs du groupe. Ils sont ouverts, bien sous tous rapports, les agitateurs de Vendôme. Simone se fond dans cet univers qui lui ressemble et lui convient. Modérée, elle l'est, l'assume et le revendique.

Dans le même temps, être révolutionnaire, excitée, pyromane d'un monde convenu, elle en a parfois la tentation. « Quand le Syndicat de la magistrature a été créé en 1968, elle y a adhéré sans aucune hésitation. Le slogan du

SM – « Tout jugement est un acte politique » – provoquait en elle une intense jubilation », indique Ivan Zakine. Simone approuve la démarche du Syndicat : s'intéresser à la justice et non plus seulement aux magistrats. Le corporatisme et les dérèglements qu'il provoque l'irritent.

Cette mise en cause permanente et délibérée de l'ordre établi, des hiérarques du glaive et de la balance la comble d'aise. Le personnage Simone Veil est décidément complexe, humaniste et rigoureux, tout en restant féroce-ment réformiste et délicieusement conservateur, au sens de son attachement aux structures traditionnelles. Comment ne pourrait-elle pas se sentir en accord avec cette poignée de jeunes magistrats « très intelligents » qui ne veulent pas plus qu'elle d'une magistrature en pantalon rayé et gants blancs; qui, pas plus qu'elle, ne supportent ce monde compassé, cet univers passéiste. L'adhésion au Syndicat de la magistrature, c'est en quelque sorte son prélude à Mai 68. Car, à sa manière, Simone Veil se revendique « soixante-huitarde », à l'inverse d'Antoine, hostile à cette révolte « jeuniste ». Elle habite rue Danton et, aux premiers bruits qui viennent de la rue, elle descend. « Cette société avait grand besoin de remuer », estime-t-elle. Quand les étudiants occupent l'Odéon, elle se faufile dans une loge pour ne pas perdre une miette du happening permanent et délirant. « Elle avait enfin trouvé le moyen d'exprimer sa sensibilité de gauche. Elle a choisi de vivre Mai 68 hors de l'univers judiciaire, de s'ouvrir à la rue, à la révolution culturelle », note Jean-Pierre Cochard. Elle finit pourtant par se reprendre. Ou est-ce son milieu social qui la reprend? Ou Antoine, opposé à l'épopée? Elle s'en défend : les violences l'indisposent, les tentatives de récupération du mouvement par François Mitterrand l'agacent, le blocage de l'économie l'inquiète, le sectarisme l'affole. La fête est finie. Elle ne reprend même pas sa carte au Syndicat de la magistrature. Retour au ministère, parmi les gens « sérieux », avec une conviction définitive, une certitude post-soixante-huitarde : la vraie coupure se fait entre réformistes, de droite et de gauche, et conservateurs, de droite et de gauche.

Est-ce un clin d'œil, lui aussi post-soixante-huitarde? Antoine Veil rejoint, à l'été 1968, le groupe Chargeurs



Réunis, l'un des mastodontes du capitalisme français. Belle promotion, beau titre : directeur général adjoint. Les Veil se hissent dans la hiérarchie officieuse du Tout-Paris. Georges Pompidou est élu président de la République en 1969, le centriste René Pleven est nommé ministre de la Justice dans la foulée : elle intègre le cabinet du garde des Sceaux avec le rang de conseiller technique. Une consécration pour un magistrat. « Elle était enchantée parce que le cabinet, c'est le pouvoir, et elle aimait ce pouvoir », remarque Paul-André Sadon, membre lui aussi de l'équipe Pleven. Mais à la surprise générale, après moins de neuf mois dans le saint des saints, Simone demande à partir. « Les heures de travail étaient effrayantes, explique-t-elle. Je n'étais jamais à la maison avant 22 ou 23 heures. C'était insupportable pour Antoine, insupportable pour les enfants. » Elle s'explique avec Pleven qui se range à ses arguments et, fair-play, l'interroge sur le poste qu'elle aimerait occuper. Elle répond sans même prendre le temps de la réflexion : directeur de l'administration pénitentiaire, la passion d'une vie de magistrate. Pleven s'épuise à lui donner satisfaction. Sans succès.

Le 14 mars 1970, Simone Veil est nommée, par décret du Conseil des ministres, secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature. *Le Monde* dessine un premier portrait : « Mme Veil est âgée de quarante-deux ans. Déportée très jeune, elle est licenciée en droit, diplômée de l'Institut d'études politiques, et a fait toute sa carrière au ministère de la Justice. Mariée à un inspecteur des Finances, mère de trois grands enfants, c'est une petite femme brune et charmante, réservée et discrète. »

Le quotidien du soir aura bientôt l'occasion de compléter ce croquis.